

LAMBERT Magali
Interne en Médecine générale



LIVRET D'AIDE A LA PRESCRIPTION

LIVRET D'AIDE A LA PRESCRIPTION



AIDES TECHNIQUES EN MEDECINE GENERALE

AIDES TECHNIQUES EN MEDECINE GENERALE



TABLE DES MATIERES

LEGENDE

Page 8

ARBRES DECISIONNELS

Pages 9-12

- Arbre décisionnel prescription lits médicalisés
- Arbre décisionnel prescription matelas anti-escarres
- Arbre décisionnel prescription coussins anti-escarres
- Arbre décisionnel sécurité

Page 9
Page 10
Page 11
Page 12

LITS MEDICALISES

Pages 13-15



- Lit médical, forfait de location hebdomadaire du lit et de ses accessoires. Page 13
- Lit médical, forfait location lit et accessoires (135-270kg). Page 14
- Lit médical, achat du lit et de ses accessoires à l'exclusion des barrières. Page 14
- Lit médical, achat lit et accessoires hors barrières (135-270kg). Page 15
- Forfait de livraison. Page 15
- Réparation du moteur électrique et de la télécommande. Page 15

MATERIEL ET OPTIONS DU LIT

Pages 16-18

- I°] Alèse imperméable réutilisable.
- II°] Cerceau de lit tout modèle.
- III°] Matelas simple.
- IV°] Barrières de lit.
- V°] Accessoire de sécurité.
 - 1°] Filet de protection pour barrières de lit.
 - 2°] Le couchage de sécurité.
 - 3°] L'alarme de mobilité pour lit.
 - 4°] L'échelle de lit.
- VI°] Tables de lit et plateaux .



Page 16
Page 16
Page 16
Page 17
Page 17
Page 17
Page 17
Page 17
Page 18

MATERIEL MEDICAL D'AIDE A LA PREVENTION DES ESCARRES

Pages 19-34

- I°] Echelle d'évaluation des risques d'escarres.
 - A°] Echelle de Norton.
 - B°] Echelle de Waterloo.
- II°] Coussins anti-escarres.
 - A°] Risque faible:classe I
 - 1°) Coussin en mousse simple ou plots amovibles. Ia
 - 2°) Coussin à air statique. Ia
 - 3°) Coussin mousse-air ou mousse-eau. Ib
 - 4°) Coussin gel haute viscosité. Ib
 - 5°) Coussin gel et mousse. Ib
 - 6°) Coussin fibres siliconnées. Ib
 - B°] Risque moyen : classe II



Pages 19-20
Page 19
Page 20
Pages 21-27
Pages 21-23
Page 21
Page 22
Page 22
Page 22
Page 23
Page 23
Pages 24-25

1°) Coussin en mousse visco-elastique.	Page 24
2°) Coussin pneumatique à cellules télescopiques	Page 25
C°] Risque élevé : Coussin ischiatique sur mesure.	Page 25
D°] Coussins de décharge des talons, des coudes ou des genoux.	Page 26
E°] Autres dispositifs anti-escarres.	Pages 26-27
1°) Le soulève jambe.	Page 26
2°) L'anneau de surélévation.	Page 27
3°) Coussins de positionnement	Page 27
III°] Les matelas anti-escarres.	Pages 28-33
A°] Matelas risque faible.	Pages 28-29
1°) Le matelas mousse.	Page 28
2°) Le matelas à air statique	Page 29
3°) Le matelas à fibres siliconées	Page 29
B°] Matelas risque moyen	Page 30
1°) Le matelas mousse à modules amovibles.	Page 30
2°) Le matelas à eau, gel, gel-mousse, mixte	Page 30
C°] Les matelas à risque élevé.	Pages 31-32
1°) Le (sur)matelas à pression alternée	Page 31
2°) Le surmatelas à air statique ou dynamique	Page 32
3°) Le (sur)matelas en mousse viscoélastique.	Page 32
D°] Les matelas à risque très élevé.	Page 33
IV°] Les compresseurs pour surmatelas à air statique et à pression alternée.	Page 34
A°] A l'achat.	Page 34
B°] A la location hebdomadaire.	Page 34
C°] Forfait de livraison.	Page 34

AIDES AUX TRANSFERTS ET A LA MOBILITE

I°] Potence sur socle.	Pages 35-41
A°] Location.	Page 35
B°] Achat.	Page 35
II°] Soulève malade / Lève personne.	Pages 35-36
A°] Location.	Page 35
B°] Achat.	Page 36
III°] Sangles pour soulève malade électrique.	Pages 36-37
IV°] Plateau tournant.	Page 37
V°] Planche de transfert.	Page 38
VI°] Cannes et béquilles.	Pages 38-39
A°] Les cannes.	Page 38-39
1°) En bois.	Page 38
2°) Métalliques.	Page 38
3°) Cannes tripode et quadripode.	Page 39
4°) Cannes pour aveugles.	Page 39
5°) Canne arthritique.	Page 39
B°] Béquilles d'aisselles.	Page 39
C°] Cannes anglaises.	Page 40



VII°] Les déambulateurs.	Page 40
A°) Le cadre de marche fixe.	Page 40
B°) Le déambulateur pliant.	Page 40
C°) Le déambulateur à double poignée.	Page 40
D°) Le rollator 2roues.	Page 40
E°) Le rollator 4 roues.	Page 40
F°) Le déambulateur delta.	Page 40
VIII°] Le monte escalier et monte personne.	Page 41



LES VEHICULES POUR PERSONNES HANDICAPEES (VPH)

Pages 42-50

I°] Les différents types de VPH.	Pages 42-43
A°] Le fauteuil roulant.	Page 42
B°] La poussette.	Page 42
C°] Le châssis roulant porte coquille.	Page 42
D°] Le scooter.	Page 43
II°] Le système de propulsion et de conduite .	Page 43
A°] La propulsion manuelle.	Page 43
1°) bilatérale par main courante.	Page 43
2°) unilatérale par levier pendulaire.	Page 43
3°) unilatérale par double main courante.	Page 43
4°) bilatérale avec assistance électrique.	Page 43
B°] La propulsion podale.	Page 44
C°] La propulsion par un accompagnateur.	Page 44
D°] La propulsion par moteur électrique.	Page 44
1°) Par boîtier de commande.	Page 44
2°) Par autres types de boîtier de commande.	Page 44
III°] Les types de châssis :	Page 44
A°] Le châssis réversible.	Page 44
B°] Le châssis pliant.	Page 44
C°] Le châssis avec réglage de l'inclinaison assise.	Page 45
D°] Le châssis avec points d'arrimage pour véhicule.	Page 45
E°] Le châssis avec anti-bascule.	Page 45
F°] Le châssis avec roulettes de transit.	Page 45
G°] Le châssis avec levier de basculement.	Page 45
IV°] Le système de soutien du corps.	Page 45
A°] Le siège	Page 45
B°] Les accessoires du siège.	Page 46
C°] Le dossier.	Page 46
D°] Les accessoires du dossier.	Page 46
1°) le tendeur de dossier.	Page 46
2°) la rallonge de dossier	Page 46
3°) les supports latéraux du tronc.	Page 46
4°) le soutien lombaire.	Page 46
5°) L'appui tête réglable.	Page 46
6°) L'appui tête avec bandeau frontal.	Page 46
E°] Les accoudoirs.	Page 47
1°) La manchette, réglable .	Page 47
2°) Les protèges vêtements.	Page 47



3°) Les accoudoirs crantés.	Page 47
4°) Les accoudoirs inclinés.	Page 47
5°) Les accoudoirs courts.	Page 47
6°) Les accoudoirs longs.	Page 47
7°) La gouttière d'avant bras.	Page 47
8°) La gouttière d'avant bras avec prolongement palmo digital.	Page 47
9°) Les accoudoirs articulés.	Page 47
10°) Les accoudoirs escamotables.	Page 47
11°) Les accoudoirs amovibles.	Page 47
F°] Le système repose pieds .	Page 48
1°) La potence.	Page 48
2°) La palette repose-pieds	Page 48
3°) Les accessoires pour repose-pieds.	Page 48
a) La sangle appui-mollet.	Page 48
b) Les cales talonnières.	Page 48
c) Le coussin d'appui.	Page 48
d) Le support moignon tibial.	Page 48
G°] Les roues.	Page 49
1°) Démontables.	Page 49
2°) Carrossage.	Page 49
3°) Roues à rayons.	Page 49
4°) Roues à bâtons.	Page 49
5°) Roues pleines.	Page 49
H°] Systèmes d'immobilisation et de freinage.	Page 49
1°) Actionnables par le patient.	Page 49
a) Dispositif à patins bilatéraux.	Page 49
b) Dispositif unilatéral.	Page 49
2°) Actionnables par un accompagnateur.	Page 49
a) Classique.	Page 49
b) Freins à disque.	Page 49
I°] Généralités.	Page 50
1°) Poids maximal de l'utilisateur.	Page 50
2°) La giration.	Page 50
3°) La pente de sécurité.	Page 50
4°) La hauteur d'obstacle franchissable.	Page 50
5°) Les catégories selon l'environnement.	Page 50



HYGIENE

I°] Autour du bain.	
A°) Les planches de bain.	Page 51
B°) Les sièges de bains.	Page 51
C°) Les barres d'accès au bain.	Page 51
D°) Les tapis de bain anti-dérapant.	Page 51
E°) Le bac à shampoing.	Page 51
F°) Savonneur pour le dos.	Page 51
II°] La douche.	Page 52
A°) Les barres de maintien.	Page 52
B°) Le siège de douche.	Page 52
C°) La chaise de douche.	Page 52



Pages 51-53

III°] Les toilettes.	Page 52
A°) Les surélévateurs de toilettes.	Page 52
B°) Les surélévateurs chaises de toilettes.	Page 52
C°) Le cadre pour toilettes.	Page 52
D°) Les accessoires.	Page 53
a) Le bassin de lit.	Page 53
b) L'urinal.	Page 53
c) Les barres d'appui.	Page 53
E°) Les chaises garde-robe.	Page 53



LE REPOS

I°] Les fauteuils de repos.	Page 54
II°] Les sièges coquilles.	Page 54-55



Pages 54-55

AIDES DE LA VIE QUOTIDIENNE

I°] A la cuisine.	Pages 56-57
A°) Le couteau fourchette.	Page 56
B°) Les couverts à large poignée ou avec mousse anti-dérapante.	Page 56
C°) Le rebord d'assiette.	Page 56
D°) La chaise haute de cuisine.	Page 56
E°) Assiette chauffante et assiette inclinée.	Page 56
F°) Grattoir-éplucheur d'une main.	Page 56
G°) Le tapis anti-dérapant.	Page 56
H°) La pince de préhension.	Page 56
I°) La poignée multiprise.	Page 56
J°) Les verres spécifiques.	Page 56
K°) L'ouvre bocal réglable.	Page 56
II°] Les aides à la prise médicamenteuse.	Page 57
A°) Le pilulier standard.	Page 57
B°) Le pilulier électronique avec alarme.	Page 57
C°) Le broyeur de médicaments.	Page 57
III°] Les aides à l'habillement.	Page 58
A°) L'enfile bas ou collants, retire bas ou collants.	Page 58
B°) Le chausse-pieds plastique.	Page 58
C°) Les lacets élastiques.	Page 58
D°) L'enfile boutons.	Page 58
E°) Les clips de lacets.	Page 58
F°) Les chaussures à ouverture intégrale ou de confort.	Page 58
IV°] Les aides à la communication.	Pages 59-62
A°) Les aides visuelles.	Pages 59-60
1°) L'éclairage.	Page 59
2°) Les aides de vision de près.	Pages 59-60
a) Les lunettes grossissantes ou lunettes loupes.	Page 59
b) Les loupes comportant un éclairage.	Page 59
c) Autres systèmes grossissantes.	Page 59
d) Agrandisseurs.	Page 60
3°) Les aides visuelles de loin.	Page 60
a) Les systèmes monoculaires.	Page 60
b) Les filtres colorés.	Page 60



	B°) Les aides auditives.	Pages 60-62
	1°) L'appareillage prothétique.	Pages 60-61
	a) Les types d'amplificateur.	Pages 60-61
	b) Les types d'appareillage.	Page 61
	2°) Casque pour écoute de la télévision.	Page 61
	3°) L'amplificateur téléphonique.	Page 61
	4°) Les sonnettes, réveils lumineux ou vibrants.	Page 62
	C°) Les aides à la lecture, à l'écriture et au jeu.	Page 62
	1°) La pince à stylo.	Page 62
	2°) Le pupitre tourne pages.	Page 62
	3°) Le support cartes à jouer.	Page 62
	V°] Sécurité :	Pages 63-66
	A°) Les protecteurs de hanches.	Page 63
	B°) La téléalarme.	Pages 63-64
	1°) La téléassistance médicale.	Page 63
	2°) La téléassistance voisinage.	Page 63
	3°) Option détecteur d'inactivité.	Page 64
	4°) Conditions d'installation.	Page 64
	C°) Géolocaliation : traceur GPS.	Page 64
	D°) Alarme parlante.	Page 65
	E°) Détecteur de mouvements pour éclairage.	Page 65
	F°) Système de téléassistance amélioré.	Page 65
	G°) Avenir.	Pages 65-66
	1°) Bracelet montre actimétrique détecteur de chute.	Page 65
	2°) Robots d'assistance aux personnes âgées.	Page 66



STRUCTURES ET FINANCEMENT

I°] Sécurité sociale : CPAM/CRAM.	Pages 67-69
II°] Les mutuelles privées.	Page 67
III°] Les caisses de retraite.	Page 67
IV°] L'aide du conseil général : L'APA.	Page 67
V°] Aide de la MDPH : maison départementale des personnes Handicapées.	Pages 67-68
VI°] ANAH : Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat.	Page 68
VII°] CLIC : Centre local d'information et de coordination.	Page 68
VIII°] Le réseau FENCICAT : Fédération nationale des centres d'information et de conseil sur les aides techniques.	Page 68

BIBLIOGRAPHIE

Pages 70-72

LEGENDE

LPPR : Liste des produits et prestations remboursables.

PRIX TTC : Prix toutes taxes comprises ou prix de vente.

CODE LPP : Code des produits et prestations remboursables de la sécurité sociale.

A : A l'achat.

L : A la location.

R : Remboursé intégralement.

R/D : Remboursé avec un dépassement à la charge de l'assuré.

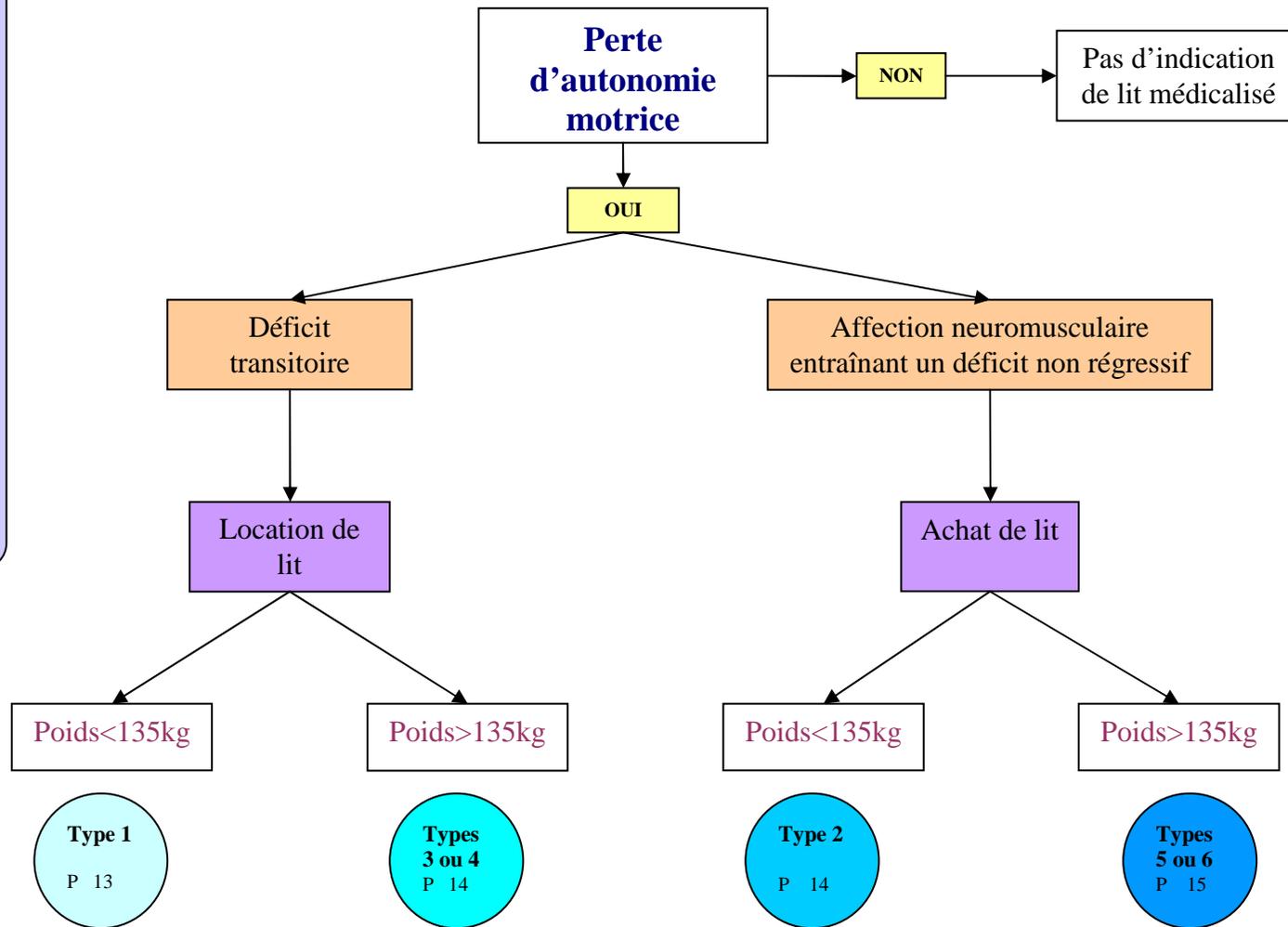
NR : Non remboursé.

PRESCRIPTION DE LITS MEDICALISES

Options à discuter :

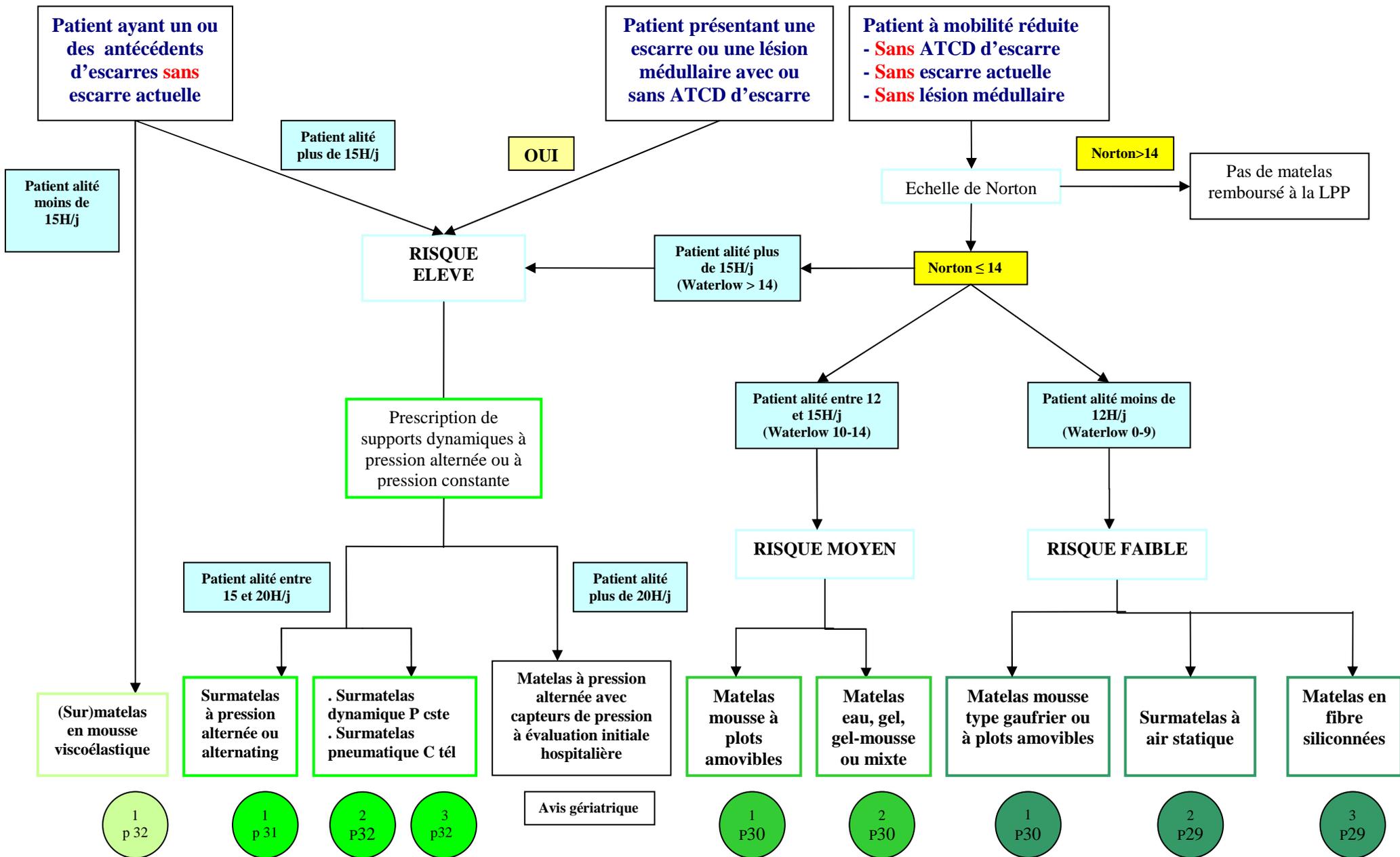
- Alèse imperméable.
- Cerceau de lit.
- Filet de protection pour barrières de lit.
- Couchage de sécurité.
- Alarme de mobilité pour lit.
- Echelle de lit.

P 16
à 18



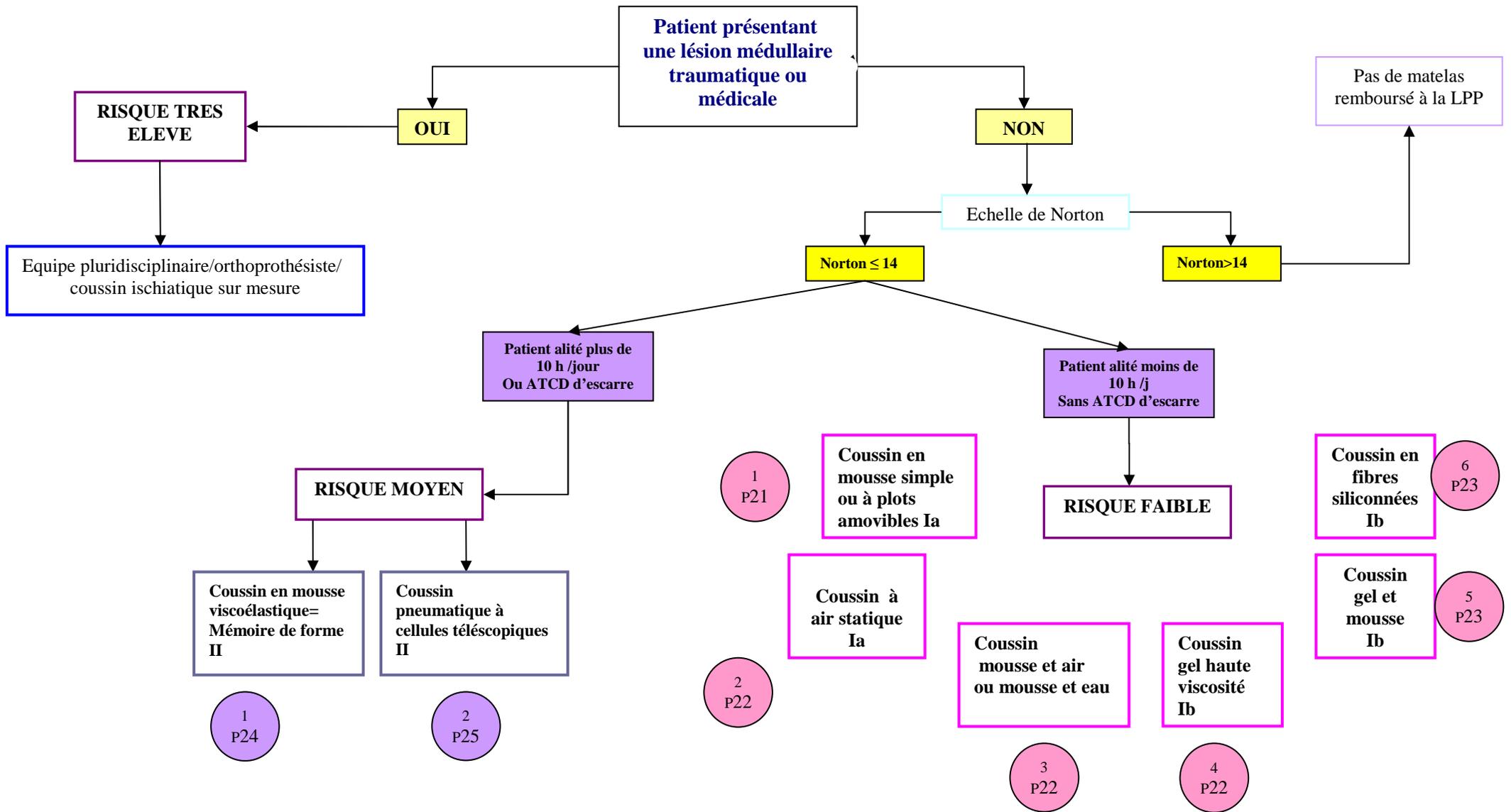
La location ou l'achat comprennent le forfait accessoires : Mentionner les accessoires nécessaires sur l'ordonnance

- Potence
- Tige porte sérum
- Porte bassin et/ou urinal
- Barrières

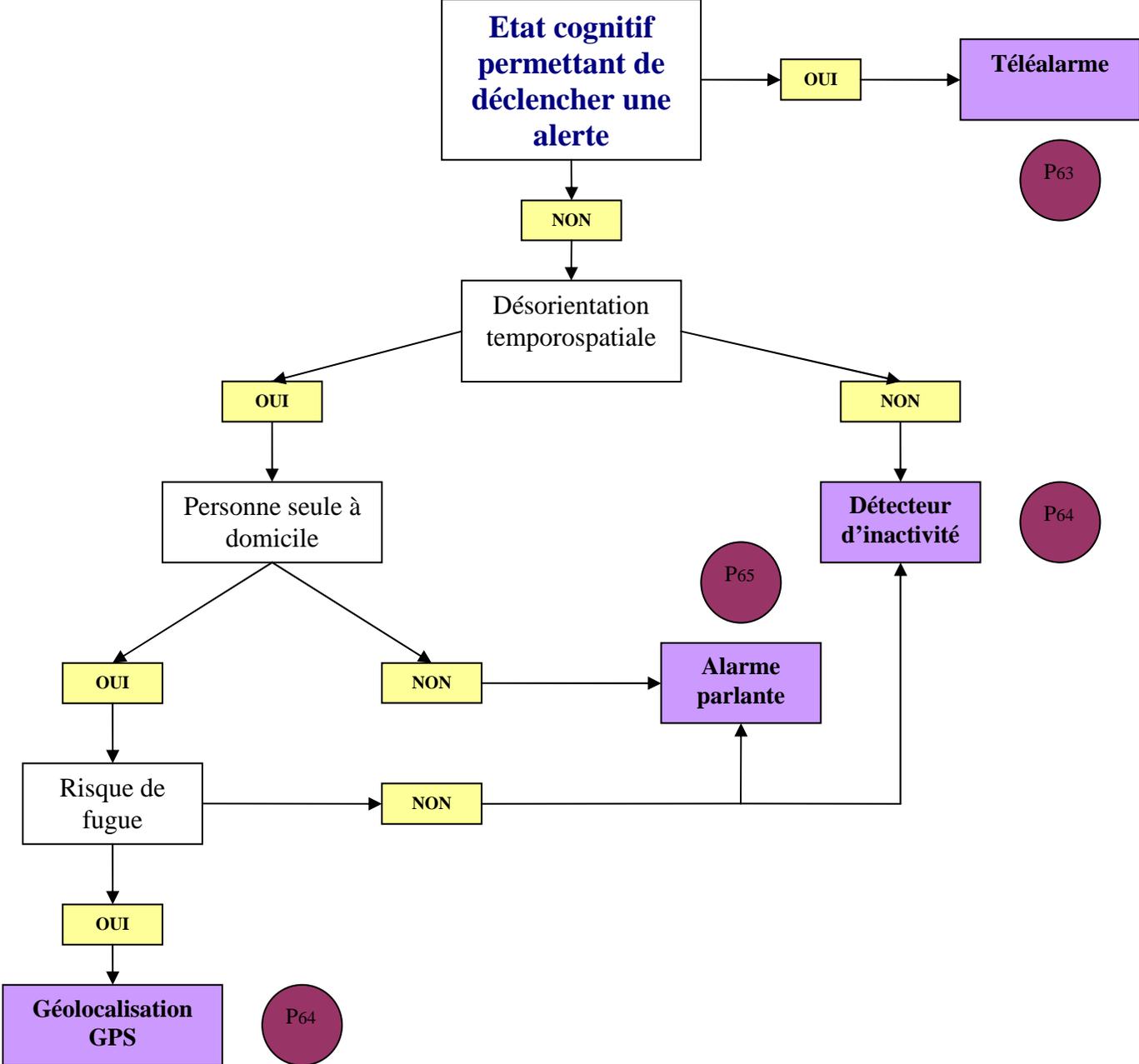


PRESCRIPTION DE MATELAS ANTI ESCARRES

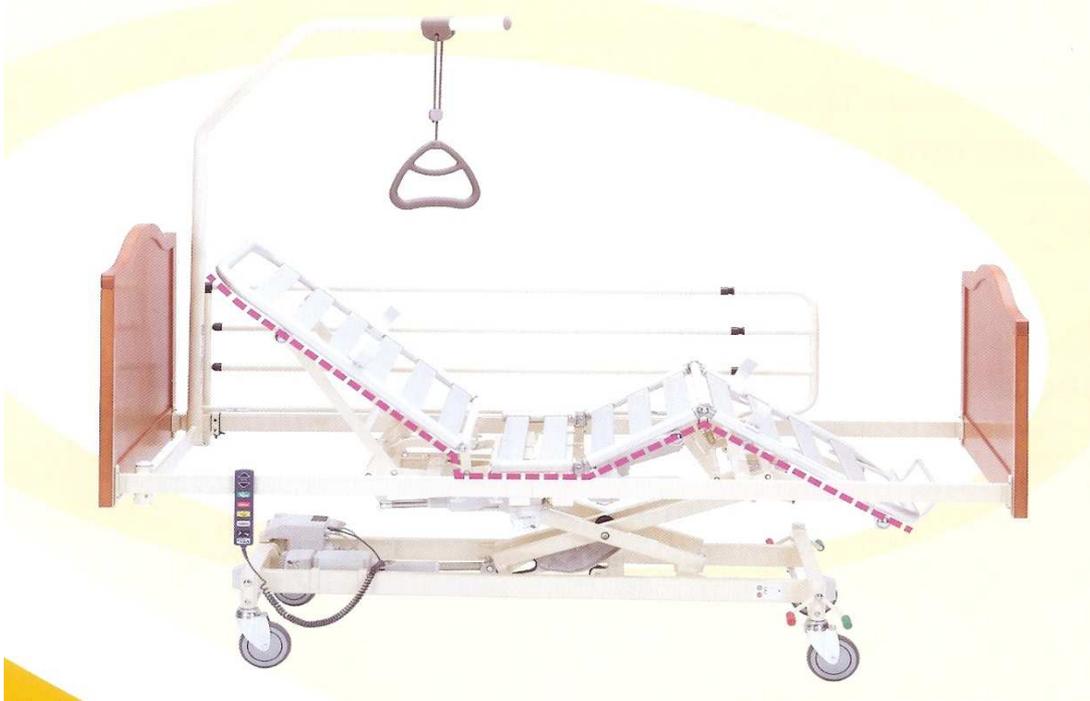
PRESCRIPTION DE COUSSINS ANTI ESCARRES



SECURITE



LITS MEDICALISES



LOCATION

Type 1

Indication pour remboursement : Perte d'autonomie motrice.

Désignation : Lit médical, forfait de location hebdomadaire du lit et de ses accessoires.

Code LPPR : 1241763

Intitulé de la prescription : Location d'un lit médicalisé sur une durée de 7 à 28 jours renouvelable x fois. Préciser les accessoires nécessaires qui seront pris en charge dans le forfait sans supplément parmi : la potence, la tige porte sérum, le support porte bassin, le porte urinal, les barrières.

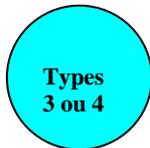
Prix de remboursement : 14 euros/semaine.

Prix TTC : 14 euros/semaine.

Délivrance : Pharmacie ou magasins spécialisés.

LR





>135kg
>135kg

Indication pour remboursement : Perte d'autonomie motrice pour patient en maintien à domicile dont le poids est compris entre 135 et 270 kg.

Désignation : Lit médical, forfait location lit et accessoires :

Type 3 : Home medical, fortissimo.

Type 4 : Medicatlantic, lit XXL.

Code LPP : Type 3 : 1233976

Type 4 : 1220293

Intitulé de la prescription : Location d'un lit médicalisé pour patient ayant un poids supérieur à 135 kg sur une durée de 7 à 28 jours renouvelable x fois. Préciser les accessoires nécessaires qui seront pris en charge dans le forfait sans supplément parmi : la potence, la tige porte sérum, le support porte bassin, le porte urinal, les barrières.

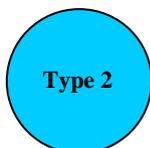
Prix de remboursement : 25 euros/semaine.

Prix TTC : 25 euros.

Délivrance : Pharmacie ou magasins spécialisés.

LR

ACHAT (le remboursement est restreint à des cas particuliers à compter du 02/12/09)



Indication: Patients atteints d'affections neuromusculaires entraînant un déficit fonctionnel non régressif.

Désignation : Lit médical, achat du lit et de ses accessoires à l'exclusion des barrières.

Code LPP : 1270316

Intitulé de la prescription : Achat d'un lit médicalisé selon pathologie permettant la prise en charge. Préciser les accessoires nécessaires qui seront remboursés sans supplément de tarif (potence, tige porte sérum, support porte bassin, porte urinal). Les barrières si elles sont nécessaires seront prises en charge séparément et doivent apparaître sur l'ordonnance.

Prix de remboursement : 933,60 euros. (Radiation lpp au 02/12/2009)

Prix TTC : Selon modèle.

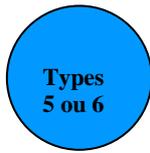
Renouvellement : Tous les 5 ans (Radiation lpp au 02/12/2009). En cas de changement de résidence temporaire d'une durée cumulable maximale de trois mois par an, la prise en charge de la location est assurée en sus de l'achat sur la base de la référence 1241763 (cf type1).

Délivrance : Pharmacie ou magasins spécialisés.

Actualisation au 02/12/2009 : La prise en charge s'effectuera uniquement sur présentation d'un devis (« entente préalable ») à la caisse d'assurance maladie et après étude du dossier.

NR





>135kg
>135kg

Indication pour remboursement : Patients dont le poids est compris entre 135 et 270 kg et atteints d'affections neuromusculaires entraînant un déficit fonctionnel non régressif.

Désignation : Lit médical, achat lit et accessoires hors barrières.

Type 5 : Home medical, fortissimo.

Type 6 : Mediatlantic, lit XXL.

Code LPP : Type 5 : 1202266 (radiation au 02/12/2009)

Type 6 : 1248512 (radiation au 02/12/2009)

Intitulé de la prescription : Achat d'un lit médicalisé selon pathologie et poids permettant la prise en charge. Préciser les accessoires nécessaires qui seront pris en charge sans supplément de tarif (potence, tige porte sérum, support porte bassin, porte urinal). Les barrières si elles sont nécessaires seront prises en charge séparément et doivent apparaître sur l'ordonnance.

NR

Prix de remboursement : 2000 euros. (radiation au 02/12/2009)

Prix TTC : Selon modèle.

Renouvellement : Tous les 5 ans (radiation au 02/12/2009). En cas de changement de résidence temporaire d'une durée cumulable maximale de trois mois par an, la prise en charge de la location est assurée en sus de l'achat sur la base de la référence (1233976 ou 1220293 : Cf types 3 et 4).

Délivrance : Pharmacie ou magasins spécialisés.

Actualisation au 02/12/2009 : La prise en charge s'effectuera uniquement sur présentation d'un devis (« entente préalable ») à la caisse d'assurance maladie et après étude du dossier.

Forfait de livraison :

R

Pour les lits médicalisés, un forfait de livraison est prévu à la LPP sous le code 1274047. Il comprend la mise en service et la reprise du lit et des accessoires par le fournisseur et également une maintenance annuelle préventive. Son tarif LPP est de 230 euros. Sa prescription n'est pas nécessaire.



MATERIEL ET OPTIONS DU LIT

I°] L'alèse imperméable réutilisable :

ARD

Indication pour remboursement : A prescrire en association avec une ordonnance de lit et de matelas.

Code LPP : 1207453

Intitulé de la prescription : Achat d'une alèse imperméable réutilisable.

Prix de remboursement : 6,86 euros.

Prix TTC : De 12 à 70 euros selon modèle.

Délivrance : Pharmacie ou magasins spécialisés.

II°] Cerceau de lit :



Indication : Eviter le contact des membres inférieurs avec les draps. Le cerceau crée un espace de protection autour du pied ou de la jambe.

Code LPP : 1225675

Intitulé de la prescription : Achat d'un cerceau (ou arceau) de lit. Définir le modèle (hauteur et largeur nécessaire).

Prix de remboursement : 8 euros.

Prix TTC : De 10 à 20 euros selon modèle.

Délivrance : Pharmacie ou magasins spécialisés.

ARD

III°] Le matelas simple :

Indication : Matelas de lit médicalisé pour patient sans facteur de risque d'escarres.

Code LPP : 1211383

Intitulé de la prescription : Achat d'un matelas simple pour lit médicalisé.

Préciser éventuellement la dimension (70-80-90-120-140x200x14cm)

Prix de remboursement : 85 euros.

Prix TTC : 85 euros (sauf pour matelas et surmatelas destinés aux personnes de plus de 120 kg).

Délivrance : Pharmacie ou magasins spécialisés.

ARD



IV°] Les barrières de lit : (radiation lpp au 02/12/2009)

Indication : La prise en charge des barrières est subordonnée au caractère remboursable d'un lit médicalisé à l'achat (voir actualisation achat de lit page 14).

Code LPP : 1278281 (lits type 2) 1291583 (lits types 5 et 6).

Intitulé de la prescription : Achat de deux barrières pour lit médicalisé indiqué à l'achat.

Prix LPP : 209,31 euros (lits type 2) et 300,00 euros (lits types 5 et 6)(radiation lpp au 02/12/2009).

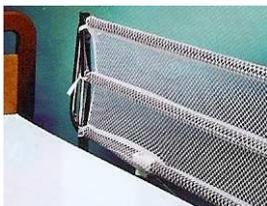
Prix TTC : De 209,31 à 450 euros selon les types.

Délivrance : Pharmacie ou magasins spécialisés.

A/NR

V°] Accessoires de sécurité :

A°] Filet de protection pour barrières de lit.



B°] Le couchage de sécurité (ou sécuridrap).

Il permet une contention au lit, une grande autonomie des mouvements tout en empêchant de tomber du lit ou de fuguer. Existe en S, M, XL.

Indication : **Patient désorienté.**

Prix TTC : environ 170 euros.

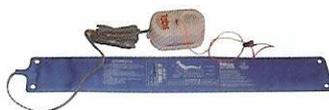


A/NR

C°] L'alarme de mobilité pour lit.

Indication : **Maladie d'Alzheimer, patients désorientés.**

Alternative à la contention, elle se déclenche dès que le patient sort de son lit.



D°] L'échelle de lit.

Elle permet au patient de se redresser plus facilement qu'avec une potence simple.

Prix TTC : environ 40 euros.





VI°] Tables de lit et plateaux :

A°]Plateau de lit.

Pliant et inclinable.

Prix TTC : environ 85 euros



B°]Tablette de lit universelle.

Se fixe sur les barrières de lit (tous types), avec écartement réglable.

Prix TTC : environ 105 euros



C°]Tables de lit .

-Plateau inclinable et réglable en hauteur, avec roulettes.

Prix TTC : environ 70 euros.

-Avec système de freinage

Prix TTC : environ 100 euros.

-Avec hauteur variable assistée par un ressort

Prix TTC : environ 100 euros.

-Avec double plateau.

Prix TTC : environ 200 à 240 euros.



MATERIEL MEDICAL D'AIDE A LA PREVENTION DES ESCARRES

I°] Echelle d'évaluation des risques d'escarres :

Référence pour le remboursement : **Echelle de Norton.**

	<i>Condition physique</i>	<i>État mental</i>	<i>Activité</i>	<i>Mobilité</i>	<i>Incontinence</i>	<i>Score total</i>
4	bonne	bon, alerte	ambulant	totale	aucune	/
3	moyenne	apathique	avec aide	diminuée	occasionnelle	/
2	pauvre	confus	assis	très limitée	urinaire	/
1	très mauvaise	inconscient	alité	immobile	urinaire et fécale	/
Score						

Condition physique : Considérer le statut nutritionnel, l'intégrité des tissus, la masse musculaire, l'état de la peau.

- Bonne : Etat clinique stable, paraît en bonne santé et bien nourri.
- Moyenne : Etat clinique stable, paraît en bonne santé.
- Pauvre : Etat clinique instable, en mauvaise santé.
- Très mauvaise : Etat clinique critique ou précaire.

Etat mental : Niveau de conscience et d'orientation.

- Alerte : Orienté, a conscience de son environnement.
- Apathique : Orienté (deux fois sur trois), passif.
- Confus : Orienté (une fois sur deux), conversation quelquefois inappropriée.
- Inconscient : Difficile à stimuler, léthargique.

Activité : Degré de capacité à se déplacer.

- Ambulant : Capable de marcher de manière indépendante.
- Marche avec aide :
- Assis au fauteuil : Marche seulement pour aller au fauteuil.
- Totalement aidé : Confiné au fauteuil.

Mobilité : Degré de contrôle et de mobilisation des membres.

- Totale : Bouge et contrôle tous ses membres volontairement.
- Diminuée : Capable de bouger et de contrôler ses membres mais avec quelques limitations, a besoin d'aide pour marcher.
- Très limitée : Incapable de changer de position sans aide.
- Immobile : Incapacité de bouger, incapable de changer de position.

Incontinence : Degré de capacité à contrôler intestins et vessie.

- Aucune : Contrôle total.
- Occasionnelle : A de une à deux incontinences d'urine ou de selles par 24H, a une sonde urinaire ou pénilex mais a une incontinence fécale.
- Urinaire : De trois à six incontinences urinaires ou diarrhéiques dans les dernières 24H.
- Urinaire et fécale : Ne contrôle jamais intestins ou vessie.



Très haut risque	20 ou +	Votre score :
Haut risque	15 à 19	
Risque majeur	10 à 14	
Aucun risque	0 à 9	

Evaluation du risque d'escarre ECHELLE DE WATERLOW

SEXE ET AGE	CONTINENCE	MOBILITE	Risques supplémentaires particuliers
Masculin	Totale / sonde	Complète	MALNUTRITION DES TISSUS
Féminin	Occasionnellement incontinent	Agité	Cachexie terminale 8
14 49	Incontinence fécale / sonde	Apathique	Déficience cardiaque 3
50 64	Incontinence double	Restreinte	Insuffisance vasculaire 5
65 74		Immobile (traction)	Périphérique 2
75 80		Patient mis au fauteuil	Anémie 1
81 et +			Tabagisme 1
MASSE CORPORELLE	ASPECT VISUEL DE LA PEAU	APPETIT	DEFICIENCE NEUROLOGIQUE
POIDS PAR RAPPORT TAILLE	Saine	Moyen	Diabète,
Moyenne	Fine	Faible	Sclérose en plaque
Au dessus de la moyenne	Sèche / déshydratée	Alimentation par sonde	AVC, déficit sensoriel
Obèse	Oedémateuse	Gastrique uniquement	Paraplégie 4 6
En dessous de la moyenne	Etat inflammatoire	A jeun anorexique	
	Décolorée		
	Irritation cutanée		
			CHIRURGIE
			TRAUMATISME
			Orthopédie, partie inférieure
			Colonne 5
			Intervention +2heures
			MEDICAMENTS
			Cytotoxiques
			Corticoïdes à haute dose 1
			Anti inflammatoires

Echelle de Waterlow



II°] Coussins anti-escarres :

A°) Risque faible : Coussins de classe I

si > 120kg

Indication pour remboursement :

- Patients présentant un risque d'escarre évalué à un score inférieur ou égal à 14 sur l'échelle de NORTON ou ayant un risque équivalent évalué par une autre échelle validée.
- Patients atteints de lésions médullaires.

Code LPP : Selon modèle.

Intitulé de la prescription : Achat d'un coussin anti-escarres de classe IA. Préciser le poids du patient, éventuellement les dimensions du coussin désiré (le plus souvent 40x40x8 ou 10cm) et le type (mousse, air statique...)

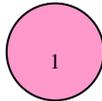
Prix de remboursement : 66.63 euros ou 31.25 euros selon modèle. Prix housse supplémentaire (la première étant comprise dans la lpp) : 15,24 euros (code lpp 1203633)

Prix TTC : Variable selon modèle.
Supplément si poids supérieur à 120kg.

Renouvellement : La prise en charge est assurée dans la limite d'un coussin maximum par an pour le type IA, tous les 2 ans pour le type IB. Idem pour le renouvellement de leur housse.

Délivrance : Pharmacie ou magasins spécialisés.

AR

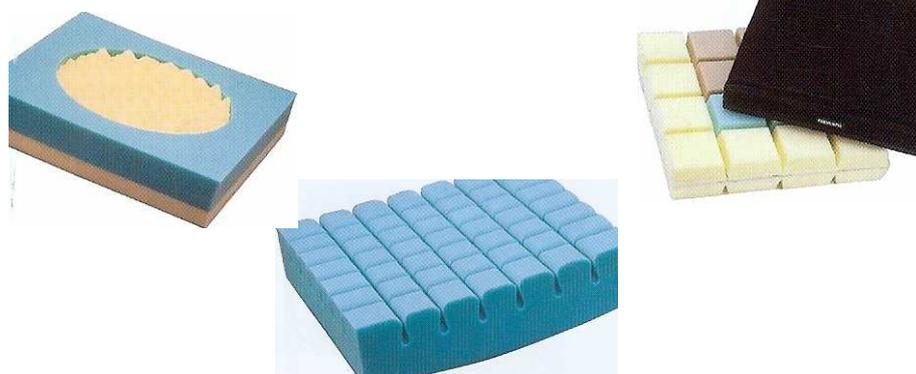


Coussin en mousse/type gaufrier (IA)/plots amovibles (IB)

Code LPP : selon modèle.

Avantages : léger, peu de cisaillement.

Inconvénients : autorise peu de mouvements, augmente la température locale et la transpiration.



Les coussins en mousse de classe IB possèdent des types de mousse de densités différentes qui permettent d'adapter les pressions suivant des zones bien définies.

Ils permettent une plus grande modularité.

Les coussins en mousse à densités variables (IB) ont un tarif de remboursement de 66.63 euros. Les coussins type IA ont un prix LPP de 31.25 euros.

2

Coussin à air statique (IA)

Code LPP : 1253051

Prix LPP : 66.63 euros

3

Coussin mixte : mousse et eau ou mousse et air (IB)



Coussin appelé mixte en raison de sa composition mousse et eau.

Avantages : entretien facile, massage permanent.

Inconvénients : lourd, instable, peut se percer facilement et génère de la transpiration.

Prix de remboursement : 31,25 euros.

Code LPP : 1289942.

4

Coussins en gel haute viscosité.(IB)



Coussin gel haute viscosité.

Les gels de ces coussins sont de consistance variable, les plus fluides sont presque liquides et les plus durs presque solides.

Avantages : Les phénomènes de pression sont bien absorbés et la température du corps est captée avec effet de dissipation de la chaleur. Les dimensions sont variables selon les modèles. En général ils sont peu épais

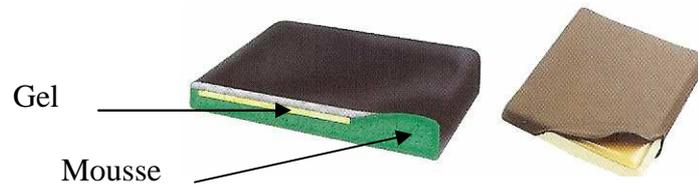
Inconvénients : Ces coussins ont des poids très variables selon la densité de gel mais ils sont souvent assez lourds et nécessite un stockage à plat.

Prix LPP : 66.63 euros.



5

Coussins en gel et mousse(IB)



Coussin gel et mousse

Même principe que les coussins gel mais l'enveloppe contenant le gel ne fait que quelques centimètres d'épaisseur et repose sur une couche de mousse.

Avantages : Moins lourds et moins chers que les coussins gel. Ils sont souvent une bonne alternative à ces derniers.

Comme on peut le voir sur le coussin de gauche, certains possèdent des plots en mousse sur la partie avant et un gel sur la partie arrière, le tout légèrement incliné pour éviter le glissement du patient vers l'avant.

Inconvénients : Nombreuses références, choix difficiles.

Prix Lpp : 66.63 euros.

6

Coussins en fibres siliconées(IB)



Coussin en fibres siliconées

Les fibres de ces coussins sont souvent creuses recouvertes de silicone, ce qui leur permet de glisser les unes sur les autres.

Avantages : Bonne efficacité surtout pour les patients maigres.

Légers et faciles à nettoyer.

Radiation LPP en 2005. Pas de tarif de remboursement.



B°) Risque moyen: Coussins de classe II :

Indication pour remboursement :

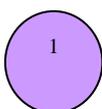
- Patients assis au fauteuil pendant plus de dix heures par jour et présentant un risque d'escarre évalué à un score inférieur ou égal à 14 sur l'échelle de NORTON ou ayant un risque équivalent évalué par une autre échelle validée.

Code LPP : Selon modèle.

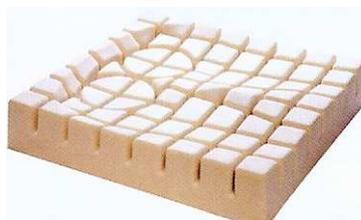
Intitulé de la prescription : Achat d'un coussin anti-escarres de classe II. Préciser le poids du patient, éventuellement les dimensions du coussin désiré et le type (pneumatique à cellules télescopiques ou en mousse viscoélastique).

Renouvellement : La prise en charge est assurée dans la limite d'un coussin maximum tous les trois ans.

Délivrance : Pharmacie ou magasins spécialisés.



Coussins en mousse visco-élastique ou à mémoire de forme.



Coussins en mousse viscoélastique

AR

Avantages :

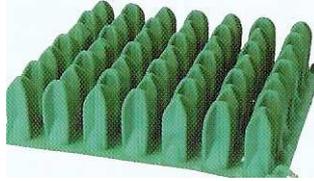
- Ils présentent une très bonne répartition des pressions.
- Confortables et faciles d'entretien.

Prix de remboursement : 102,5 euros.

Prix TTC : 102,5 euros



Coussins pneumatiques à cellules télescopiques :



Coussin pneumatique à cellules télescopiques.

Avantages :

- Les cellules sont cloisonnées et peuvent se condamner au besoin.
- Les dimensions sont variables.
- Bonne circulation d'air, les frictions et les cisaillements sont réduits.
- Ils sont livrés avec une pompe et parfois un manomètre de contrôle de la pression. On adapte ainsi en fonction du poids du patient.

Inconvénients :

- La hauteur du coussin peut parfois gêner les mouvements et les manipulations.
- Coussin haute gamme, cher, avec un dépassement fréquent au tarif de remboursement.
- Parfois difficiles à régler.

Prix de remboursement : 184,5 euros.

Prix TTC : De 200 à 400 euros selon modèle.

C°) Risque élevé : Coussins ischiatiques sur mesure :

Indication pour remboursement :

La prise en charge est assurée pour les patients atteints de lésions médullaires, traumatiques ou médicales ou d'affections neuromusculaires à haut risque d'escarres validé par l'échelle de Waterlow (ou son équivalent) et ayant une durée d'assise quotidienne de plus de huit heures. La prise en charge est subordonnée à la prescription par une équipe pluridisciplinaire constituée au minimum par un médecin de médecine physique et de réadaptation aidé d'un kinésithérapeute ou d'un ergothérapeute. Le patient doit être suivi tous les trois mois par l'équipe et la réalisation et l'adaptation du coussin doivent être faites par un orthoprothésiste.

Intitulé de la prescription : Achat d'un coussin ischiatique sur mesure après empreinte auprès d'un orthoprothésiste.

Réalisation : Empreinte réalisée à l'aide d'une nappe de capture. Le coussin sera composé de deux couches de mousse de densités différentes.

Code LPP : 1246424.

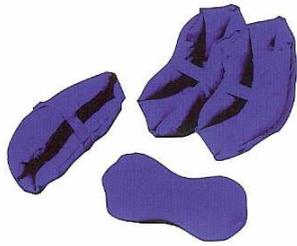
Prix de remboursement : 228,67 euros.

Prix TTC : Selon modèle.

Délivrance : Orthoprothésiste.



D°] Coussins de décharge des talons, des coudes ou des genoux:



Coudières
anti-escarres.



Talonnière
anti-escarres botte.



Talonnière
anti-escarres gel.

Indication pour remboursement :

- Patients présentant un risque d'escarre évalué à un score inférieur ou égal à 14 sur l'échelle de NORTON ou ayant un risque équivalent évalué par une autre échelle validée.
- Patients atteints de lésions médullaires.
- Coussins réalisés avec les mêmes matériaux que les coussins anti-escarres inscrits sur la liste de remboursement.

ARD

Code LPP : 1221855

Intitulé de la prescription : Achat d'un coussin de décharge. Préciser talon, genou ou coude et la surface à couvrir.

Prix de remboursement : 16,01 euros.

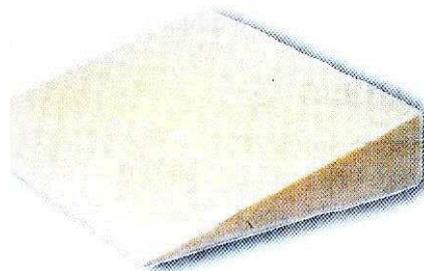
Prix TTC : De 25 à 50 euros selon modèle.

Délivrance : Pharmacie ou magasins spécialisés.



E°] Autres dispositifs anti-escarres :

1°] Le soulève jambe :



Soulève jambe

Indication : Eviter tout contact des talons avec le matelas et favoriser le retour veineux.

Intitulé de la prescription : Achat d'un soulève jambe pour décharge des talons.

Prix de remboursement : Non remboursé.

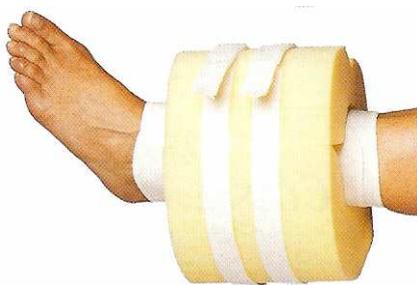
Prix TTC : Selon modèle.

Délivrance : Pharmacie ou magasins spécialisés.

ANR



2°] L'anneau de surélévation :



Anneau de surélévation

A/NR

Indication : Constitué en mousse, l'anneau se place autour de la cheville pour empêcher la friction du talon contre le matelas.

Intitulé de la prescription : Achat d'un anneau de surélévation pour décharge du talon.

Prix de remboursement : Non remboursé.

Prix TTC : Selon modèle.

Délivrance : Pharmacie ou magasins spécialisés.

3°] Les coussins de positionnement :

AR

Indication : Coussin de série de positionnement des hanches et des genoux pour patients polyhandicapés, en position allongée.

Intitulé de prescription : Achat d'un coussin de positionnement. Préciser la zone de maintien et la forme du coussin (demi-lune, cylindrique, bouée...)

Prix de remboursement : De 41,16 à 173,79 euros selon le modèle.

Prix TTC : De 41,16 à 173,79 euros selon le modèle.

Délivrance : Pharmacie ou magasins spécialisés.



III°] Les matelas anti-escarres :

Matelas pour risque faible : (classe I)

Indication pour remboursement :

- Patients présentant un risque d'escarre évalué à un score inférieur ou égal à 14 sur l'échelle de NORTON ou ayant un risque équivalent évalué par une autre échelle validée.
- Patients atteints de lésions médullaires.

Code LPP : Selon modèle.

Intitulé de la prescription : Achat d'un matelas anti-escarres de classe IA ou IB avec sa housse de protection. Préciser le poids du patient, éventuellement les dimensions du matelas désiré et le type (mousse, à pression alternée ou mixte pour les coussins type IA et mousse structurée, air statique, gel, gel et mousse, fibres siliconées pour le type IB)

Renouvellement : La prise en charge est assurée dans la limite d'un matelas maximum par an pour le type IA et tous les 2 ans pour le type IB.

Délivrance : Pharmacie ou magasins spécialisés.

Le matelas mousse :



Matelas mousse.

Le matelas mousse se présente le plus souvent avec découpe en forme de gaufrier en une ou trois parties.

Prix de remboursement : 137 euros.

Prix TTC : 137 euros (dépassement possible si patient > 120 kg).

Avantages : Matelas très confortable assurant une bonne répartition des pressions, une bonne circulation d'air et autorise des postures diverses. Léger.

Inconvénients : Le volume limite sa manipulation

AIR



Le surmatelas à air statique :

si > 120kg

2



Surmatelas à air statique.

AR

Grâce à deux couches de cellules dans lesquelles circule l'air, il offre un confort de bon niveau. Livré avec un gonfleur électrique.

Prix de remboursement : De 138 à 298 euros.

Prix TTC : De 138 à 298 euros (dépassement possible si patient > 120 kg).

3

Le matelas ou surmatelas en fibres siliconées :

NR

Il est constitué de fibres recouvertes de silicone qui glissent les unes sur les autres.

Prix LPP : 137 euros.

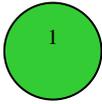
Prix TTC : 137 euros (dépassement possible si patient > 120 kg).

Avantages : léger et facile à nettoyer. Il s'utilise surtout chez les personnes maigres.

Radiation LPPR juillet 2009.

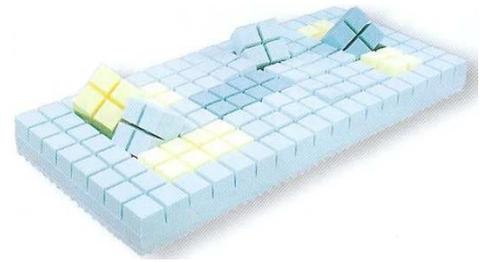


Matelas pour risque moyen :



Le matelas mousse à modules amovibles

Dsi > 120kg

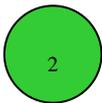


AR

Il s'agit d'un matelas type gaufrier en mousse formé de modules amovibles de densité et/ou de hauteur variable. La densité différente des éléments est repérable par des changements de couleur.

Prix de remboursement : 230 euros.

Prix TTC : 230 euros (dépassement possible si patient > 120 kg).



Les matelas à eau, gel, gel-mousse, mixte

Le matelas mixte :

AR

Appelé mixte car il peut être composé de mousse et d'air ou de mousse et d'eau.

Prix de remboursement : 123.48 euros.

Prix TTC : 123.48 euros (dépassement possible si patient > 120 kg)

Le matelas mousse et gel :

AR

Un insert en gel est placé au centre du matelas en mousse.

Prix de remboursement : 137 euros.

Prix TTC : 137 euros (dépassement possible si patient > 120 kg).

Avantages : Moins lourd que le matelas gel seul.

Le matelas gel (à forte viscosité) :

AR

Il est constitué d'un gel plus ou moins fluide.

Prix de remboursement : 137 euros.

Prix TTC : 137 euros (dépassement possible si patient > 120 kg).

Avantages : Il ne se déforme pas dans le temps, entretien facile.

Inconvénients : Lourd, et craint la chaleur.

Matelas pour risque élevé :



Indication pour remboursement :

Patients avec antécédents d'escarres et présentant un risque d'escarre évalué à un score inférieur ou égal à 14 sur l'échelle de NORTON ou ayant un risque équivalent évalué par une autre échelle validée.

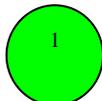
Code LPP : Selon modèle.

Intitulé de la prescription : Achat d'un matelas (ou surmatelas) anti-escarres de classe IA ou II (selon type choisi) et de sa housse de protection. Préciser le poids du patient, éventuellement les dimensions du matelas désiré et le type (surmatelas à flux d'air statique et / ou dynamique ou en mousse visco-élastique). Préciser également le stade de l'escarre (stades 1, 2, 3 ou 4).

Renouvellement : La prise en charge est assurée dans la limite d'un matelas maximum tous les trois ans pour la classe II.

Délivrance : Pharmacie ou magasins spécialisés.

Le surmatelas à pression alternée ou « alternating » : (classe IA)



Surmatelas à pression alternée ou « alternating ».



si > 120 kg

AIR

Ce matelas est constitué de deux feuilles de PVC soudées de manière à déterminer deux circuits différents ne communiquant pas. De chacun de ces deux circuits sort un tuyau relié à un compresseur qui gonfle alternativement un circuit puis l'autre. Il y a donc une alternance des zones gonflées et dégonflées qui permet au corps immobile de ne pas toujours présenter les mêmes points de contact sur le matelas.

Prix de remboursement : 50 euros.

Prix TTC : 50 euros (dépassement possible si patient > 120 kg).

Avantages : Bonne diminution des phénomènes de pression et lorsqu'il est ventilé (petits trous supplémentaires) limite la macération. Léger et d'un coût raisonnable.

Inconvénients : Courant électrique (problème si panne).

Le (sur)matelas à air statique et/ou dynamique : (classe II)



2

Il est composé de cellules individualisées statiques ou interchangeableables. Les cellules se remplissent d'air à flux dynamique et statique pour permettre d'avoir ou non un contact du patient avec le matelas à des zones bien déterminées. Le compresseur livré permet un réglage selon le poids du patient et la durée des cycles nécessaire.



ALRD

Possible en location.

Prix de remboursement : Limité au prix du compresseur (160 euros).

Prix TTC : Selon modèle.

Avantages : Bonne répartition des pressions et peu de macération, indiqué dans les formes à risque très élevé d'escarres.

Inconvénients : Prix élevé (seul le compresseur est pris en charge) et réglage délicat à réaliser du fait du remplissage des cellules.

Le surmatelas pneumatique à cellules télescopiques : (classe II)

3

Prix de remboursement : 400 euros.

Prix TTC : Selon modèle

Avantages : Les cellules sont cloisonnées et peuvent se condamner au besoin. Bonne circulation d'air, les frictions et les cisaillements sont réduits.

ARD

Le (sur)matelas en mousse viscoélastique : (classe II)

1

AR



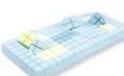
Matelas en mousse viscoélastique.

Prix de remboursement : 250 euros (surmatelas) et 300 euros (matelas).

Prix TTC : 250 euros (surmatelas) et 300 euros (matelas).

Avantages : Confortable, bonne efficacité sur la pression d'interface, entretien aisé.

Matelas pour risque très élevé : (classe III)



Indication pour remboursement :

Patients avec antécédents d'escarres et présentant un risque d'escarre évalué à un score inférieur ou égal à 14 sur l'échelle de NORTON ou ayant un risque équivalent évalué par une autre échelle validée.

Code LPP : 1294570

AR

Intitulé de la prescription : Achat d'un matelas anti-escarres de classe III et de sa housse de protection. Préciser le poids du patient, éventuellement les dimensions du matelas. Préciser également le stade de l'escarre.

Renouvellement : La prise en charge est assurée dans la limite d'un matelas maximum tous les cinq ans.

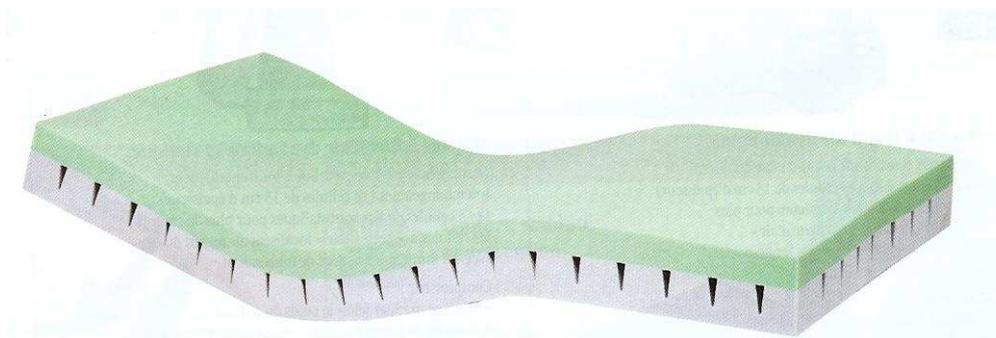
Délivrance : Pharmacie ou magasins spécialisés.

Description : Matelas multistratifié composé d'une partie supérieure garantissant des pressions basses et une large surface de portance, et d'une partie inférieure en mousse souple avec des découpes type plot pour limiter les forces de cisaillement et de friction.

Prix TTC : 400 euros.

Prix de remboursement : 400 euros

Inconvénient : Poids maximum 120 kgs, pas de modèle existant pour poids supérieur.



IV°] Les compresseurs pour surmatelas à air statique et à pression alternée :



Compresseur pour surmatelas.

Indication pour le remboursement :

La prise en charge est subordonnée au caractère de remboursement du surmatelas ou du matelas associé.

A°] A l'achat :

AR

Code LPP : 1240054

Intitulé de la prescription : Achat d'un compresseur pour surmatelas pneumatique.

Prix de remboursement : 160 euros.

Prix TTC : 160 euros.

Délivrance : Pharmacie ou magasins spécialisés.

B°] A la location hebdomadaire :

LR

Code LPP : 1217374

Intitulé de la prescription : Location d'un compresseur pour surmatelas pneumatique pour une durée de 7, 14, 21,28 à renouveler x fois.

Prix de remboursement : 11 euros.

Prix TTC : 11 euros.

Délivrance : Pharmacie ou magasins spécialisés.

C°] Forfait de livraison :

R

Pris en compte si achat ou location, son tarif LPP s'élève à 17,68 euros entièrement remboursé. Son code LPP est 1227332.



AIDES AUX TRANSFERTS ET A LA MOBILITE

I°] Potence sur socle :

Indication:

Pour les patients nécessitant une aide pour se redresser et qui n'ont pas de lit médicalisé avec potence comprise.

Type de prestation : Location ou achat.

A°] Location :

Intitulé de prescription : Location d'une potence sur socle pour une durée de 7, 14 ou 28 jours renouvelable x fois.

LRD

Code LPP : - 1273415 (avant 65^{ème} semaine).
- 1201858 (après 65^{ème} semaine).
- 1293412 (forfait de livraison).

Prix LPP : - 2,29 €/semaine jusqu'à la 65^{ème} semaine.
- 1,52 €/semaine à partir de la 66^{ème} semaine.
- Forfait de livraison : 12,96 €.

Prix TTC : Dépassement possible de quelques euros.



ANR

B°] Achat : Possible sans remboursement. Prix de vente compris entre 40 et 150 euros.

II°] Soulève malade / Lève personne :

Indication :

Transferts multiples pour patient avec peu ou pas de mobilité.

Type de prestation : Location ou achat.

A°] Location :

Intitulé de la prescription : Location d'un soulève malade électrique pour une durée de 7, 14 ou 28 jours renouvelable x fois. Préciser le type de soulève malade, de sangles (cf photos et chapitre sangles pour soulève malade) et le poids du patient.

LRD

Code LPP : - 1231782 (location avant la 32^{ème} semaine).
- 1278654 (location après la 32^{ème} semaine).
- 1272195 (forfait de livraison).



Prix LPP : - 17,53 € / semaine (avant la 32^{ème} semaine).
- 10,82 € / semaine (à partir de la 33^{ème} semaine).
- 17,68 € (forfait de livraison).

Prix TTC : Dépassement possible de quelques euros.

A/NR

B°] Achat : Possible sans remboursement. Prix de vente compris entre 1000 et 3000 euros selon le modèle.



Lève personne
Soulève malade
Privilegié pour les transferts assis/debout.



Privilegié pour tous types de transferts

III°] Sangles pour soulève malade électrique :

Type de prestation : Achat.

Intitulé de la prescription : Achat d'une sangle (préciser le type) pour soulève malade électrique (préciser le type). Mentionner le poids du patient.

A/RD

Prix LPP : 24,15 euros.

Prix TTC : De 80 à 300 euros selon modèle et poids.

Types de sangles :





Sangle universelle.
Indiquée pour le patient ayant un maintien du tronc modéré.



Sangle universelle avec tête.
Indiquée pour le patient sans tenue de tête.



Sangle hamac
Indiquée pour le patient à très faible tonus musculaire.

IV°] Plateau tournant :

Indication :

Transfert et rotation d'une personne en station debout.

Principe :

Deux disques métalliques sont fixés l'un sur l'autre, le plateau inférieur est fixe et le plateau supérieur tourne.

Prix :

Non remboursé. Entre 100 et 150 euros.



ANR

V°] Planche de transfert :





Indication :

Transfert par translation en position assise.

Prix :

Non remboursé. Entre 100 et 150 euros.

VI°] Cannes et béquilles :

Les cannes et béquilles sont prévues à l'achat. Il est nécessaire de le préciser sur l'ordonnance ainsi que le type.

Précaution d'emploi : le réglage en hauteur des cannes et béquilles est fondamental, la poignée doit être située au niveau du grand trochanter.

A°] Les cannes :

1°) En bois :

Elles se règlent en hauteur en sciant et offrent un grand choix dans la nature du bois et la forme des poignées (en T, courbe, ou mixte).

Code LPP : 1270463

Prix LPP : 6,10 €.

Prix TTC : Entre 6,10 € et 15 € selon modèle.



2°) Métalliques :

Réglable en hauteur grâce à des systèmes de poussoir. Elles peuvent être pliantes et possèdent différents types de poignées (en T ou anatomiques). Dragonnes et accroche canne en option.

Code LPP : 1296787

Prix LPP : 12,20 €.

Prix TTC : Entre 12,20 € et 25 €



3°) Cannes tripode et quadripode :



ARD

Code LPP : 1200764.
Prix LPP : 12,65 €.
Prix TTC : Entre 20 et 40 euros.

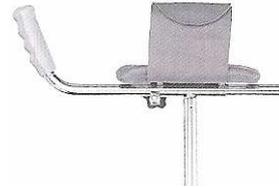
4°) Cannes pour aveugles :

ARD



Code LPP : 1206880
Prix LPP : 6,86 €.
Prix TTC : Entre 8 et 25 euros.
Modèle pliant existe.

5°) Canne arthritique :



ARD

Code LPP : 1296787
Prix LPP : 12,20 €.
Prix TTC : Environ 100 €.

B°] Béquilles d'aisselles :

ARD



Code LPP : 1261872
Prix LPP : 18,29€ la paire
Prix TTC : Environ 30 euros.

C°] Cannes anglaises :

AR

Code LPP : 1296787.
Prix LPP : 12,20 € l'unité (24,20 € la paire).
Prix TTC : 12,20 € sauf modèle pour personnes obèses.

Appui ante brachial parfois réglable en hauteur, poignée anatomique possible.



VII°] Les déambulateurs



Ils sont prévus à l'achat ou à la location, appelés aussi cadres de marche, ils doivent être réglables en hauteur.

Intitulé de prescription : Achat ou location d'un déambulateur. Préciser la durée en cas de location et éventuellement le type de déambulateur souhaité (rollator, cadre fixe, pliant, articulé).

A/R/D
OU
A/R/D
L/R

Code LPP : A l'achat : 1285619
A la location : 1225646 et 1260418 au-delà de la 26^{ème} semaine.
Forfait de livraison à domicile : 1290968

Prix LPP : A l'achat : 53,81€.
A la location : 2,21€ / semaine et 1,34€ à partir de la 26^{ème} semaine.
Forfait de livraison : 12,96€.

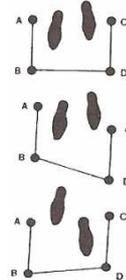
Prix TTC : De 53,81€ à 170€ selon modèle et accessoires.

Délivrance : Pharmacie et magasins spécialisés.

A°) Le cadre de marche fixe :



B°) Le déambulateur pliant :
(articulé ou non)



C°) Le déambulateur à double poignée :



D°) Le rollator 2roues :
(avec ou sans poignées anatomiques)



E°) Le rollator 4 roues :
(avec freins, idéal en extérieur)



F°) Le déambulateur delta :
(intérieur ou extérieur)



VIII°) Le
personne :

monte escalier et le

monte



A°) Le monte escalier :

Commandé par manette sur accoudoirs.

Prix : De 3000 à 5000 euros selon modèle.



B°) Le monte personne :

Il s'agit d'une plate-forme élévatrice dont l'installation peut être extérieure ou intérieure. Il permet la charge d'un fauteuil roulant.

Prix : Selon aménagements à effectuer.



LES VEHICULES POUR PERSONNES HANDICAPEES (VPH)



Indication : Aide technique conçue pour assurer la mobilité d'une personne handicapée physique.

Type de prestation : A l'achat ou à la location.

Intitulé de la prescription : Achat ou location d'un véhicule pour personne handicapée. Préciser le type de véhicule, le système de propulsion, le type de châssis, les différents systèmes de soutien du corps, le type de roues ainsi que le système de freinage éventuel. Préciser également le poids du patient, la largeur, longueur et hauteur d'assise.

Code et Prix : Selon modèle.

Entente préalable : Seulement si achat d'un fauteuil roulant électrique à propulsion électrique.

Délivrance : Pharmacie ou magasins spécialisés adhérant à la convention des revendeurs-loueurs de VHP.

I° Les différents types de VPH :

A° Le fauteuil roulant :

Le fauteuil roulant est un véhicule constitué d'un châssis, de trois roues minimum, d'un système de soutien du corps, d'un système d'immobilisation et d'un système de conduite.



B° La poussette :

La poussette est constituée d'un châssis, de trois roues minimum, d'un système de soutien du corps, d'un système d'immobilisation et d'un dispositif de poussée. Elle est manœuvrée par l'accompagnateur.



C° Le châssis roulant porte coquille :

Véhicule constitué d'un châssis, de trois roues minimum, d'un système d'immobilisation et d'un dispositif de poussée. Il permet la mise en place d'une « coquille » de série ou sur mesure et il est manœuvrable par l'accompagnateur.



D° Le scooter :



A/R/D
OU
A/R/D
L/R/D

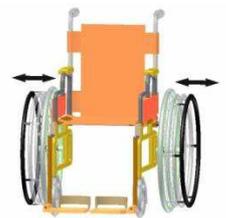
Le scooter est un motorcycle léger, caréné, à petites roues, à cadre ouvert et à plancher. Ce type de matériel est à propulsion par moteur, direction à commande manuelle et freinage moteur. Il peut être équipé de trois roues ou plus. L'utilisateur est assis sur un siège muni d'un dossier et d'accoudoirs, le tout étant réglable en élévation pour s'adapter à l'utilisateur.

II°] Le système de propulsion et de conduite :

A°] La propulsion manuelle :

1°) bilatérale par main courante

Les mains courantes sont démontables et peuvent être réglables ou adaptables en éloignement par rapport à la jante. Des ergots sont adaptables dessus pour faciliter la préhension.



2°) unilatérale par levier pendulaire

Ce système mécanique à mouvement pendulaire nécessite l'usage d'une seule main pour propulser, diriger et freiner le véhicule.



3°) unilatérale par double main courante

Ce système mécanique de double main courante située d'un même côté est destiné aux personnes qui n'ont l'usage que d'un seul membre supérieur et pour qui cette propulsion est possible de manière active. La main courante de grand diamètre commande la roue la plus proche et la plus petite, la roue opposée au système.



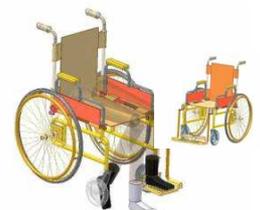
4°) bilatérale avec assistance électrique

Ce système de mains courantes fixées sur chaque roue motrice du véhicule permet une propulsion assistée par un moteur électrique fonctionnant en **impulsion** à chaque poussée de l'utilisateur. Ce dispositif permet donc de diminuer l'effort que la personne utilisatrice doit fournir pour se propulser.



B°] La propulsion podale :

Pour ce type de propulsion, le véhicule est conçu pour être manipulé par le ou les pieds de l'utilisateur en prenant appui



au sol. Pour faciliter l'utilisation, la hauteur sol/siège doit être adaptée et les roues à l'avant peuvent être déportées si nécessaire.

C°] La propulsion par un accompagnateur :

D°] La propulsion par moteur électrique : (entente préalable)

Les véhicules à propulsion par moteur électrique sont destinés aux personnes qui sont dans l'incapacité de propulser elles-mêmes un véhicule à propulsion manuelle ou podale soit en raison de leur déficience soit en raison de leur situation environnementale et ces personnes doivent posséder des capacités cognitives leur permettant d'assurer la maîtrise du fauteuil.

Le ou les moteurs électriques sont reliés à une ou plusieurs batteries fixées sur le fauteuil.



1°) Par boîtier de commande

Le boîtier de commande permet à l'utilisateur de contrôler le déplacement de son véhicule. Constitué le plus souvent d'un joystick, ce boîtier peut être adaptable dans plusieurs positions.

2°) Par autres types de boîtier de commande

Lorsque les capacités fonctionnelles de la personne sont incompatibles avec l'utilisation des boîtiers de commande prévus de série (joystick), il est possible d'adapter des "commandes spéciales" telles que des commandes au souffle, au menton, à la nuque, sur plateau, au doigt, au pied...

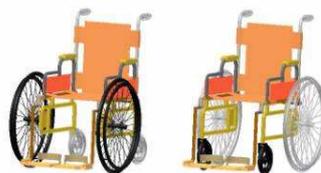


III°] Les types de châssis :

Le châssis est la partie du véhicule sur laquelle sont fixés le système de soutien du corps, les roues, les systèmes de freinage et d'immobilisation.

A°] Le châssis réversible

Le châssis réversible est conçu de telle sorte que les roues motrices, généralement positionnées en arrière, puissent être mises en place à l'avant.



B°] Le châssis pliant



C°] Le châssis avec réglage de l'inclinaison assise

D°] Le châssis avec points d'arrimage pour véhicule

Prévu pour le transport de l'utilisateur dans un véhicule automobile.



E°] Le châssis avec anti-bascule

Il permet par exemple d'éviter tout risque de chute en arrière lors d'un passage d'obstacle (trottoir) ou de déplacement sur une rampe à trop forte déclivité. Les anti-bascules peuvent être escamotables.



F°] Le châssis avec roulettes de transit

Ce type de châssis équipé de roues d'un petit diamètre qui se trouvent sous le système de soutien du corps et qui, lorsque les roues motrices sont enlevées, permettent de diminuer la largeur du véhicule et améliore sa manœuvrabilité. L'encombrement réduit du fauteuil en largeur est alors appréciable pour une utilisation en intérieur (passage de porte).



G°] Le châssis avec levier de basculement

Ce type de châssis est destiné aux personnes dans l'incapacité de franchir des obstacles de façon autonome. Il apporte une aide au basculement du véhicule pour l'accompagnateur grâce au point d'appui pour le pied sur la partie postéro-inférieure du véhicule.



IV°] Le système de soutien du corps :

Il est composé du siège, du dossier, des accoudoirs et des repose-pieds.

Il est ajustable en antéro-postérieur pour une bonne préhension des mains courantes, réglable en hauteur, inclinable, il peut pivoter sur les côtés et être verticalisable manuellement ou électriquement.

A°] Le siège

Il est utile de préciser sur l'ordonnance la longueur et la largeur de l'assise, l'angle d'inclinaison désiré et éventuellement la structure de la toile (souple, rembourrée, avec coussin amovible, avec coussin préformé anatomiquement...).

B°] Les accessoires du siège

On peut demander des cales d'abduction ou d'adduction des cuisses.



C°] Le dossier

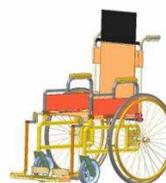
Sa hauteur et son inclinaison peuvent être choisies, il peut être pliant (à articulation médiane), rabattable, amovible et sa structure déterminée (cf siège).

D°] Les accessoires du dossier

1°) le tendeur de dossier



2°) la rallonge de dossier



3°) les supports latéraux du tronc



4°) le soutien lombaire



5°) L'appui tête réglable



6°) L'appui tête avec bandeau frontal



E°] Les accoudoirs :

Ils sont réglables en hauteur, en antéro-postérieur et en largeur.



1°) La manchette, réglable en antéro-postérieur et en hauteur.



2°) Les protèges vêtements



3°) Les accoudoirs crantés



4°) Les accoudoirs inclinés



5°) Les accoudoirs courts



6°) Les accoudoirs longs



7°) La gouttière d'avant bras



8°) La gouttière d'avant bras avec prolongement palmo digital



9°) Les accoudoirs articulés



10°) Les accoudoirs escamotables



11°) Les accoudoirs amovibles



F° Le pieds

système

repose



1°) La potence :

La potence est la partie du système repose-pieds qui relie la palette repose-pied au châssis du fauteuil.

Elle peut être fixe, escamotable, amovible, inclinable, réglable en hauteur, en largeur et en antéro-postérieur.



2°) La palette repose-pieds :

La palette repose-pieds est un dispositif de maintien et d'appui du pied. Elle est généralement attachée au fauteuil par la potence repose-pied.

Les palettes peuvent être séparées, en monobloc, sont inclinables, relevables et réglables en hauteur, en largeur et en antéro-postérieur.



3°) Les accessoires pour repose-pieds :

a) La sangle appuie-mollet



b) Les cales talonnières



c) Le coussin d'appui



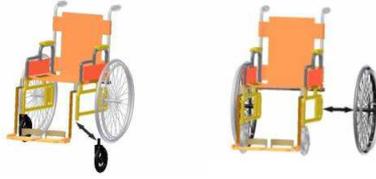
d) Le support moignon tibial



G°] Les roues :

1°) Démontables





2°) Carrossage

Le carrossage est défini par l'angle formé entre le plan de la roue et le plan sagittal du véhicule. Il a pour but d'améliorer la propulsion exercée sur la roue motrice et de protéger les mains en cas de choc ou de passage de porte par exemple.



3°) Roues à rayons

4°) Roues à bâtons

5°) Roues pleines



H°] Systèmes d'immobilisation et de freinage

1°) Actionnables par le patient

a) Dispositif à patins bilatéraux

b) Dispositif unilatéral



2°) Actionnables par un accompagnateur

a) Classique

b) Freins à disque



I°] Généralités

1°) Poids maximal de l'utilisateur :



Chaque VPH est conçu pour supporter un poids d'utilisateur à ne pas dépasser pour le bon fonctionnement du véhicule.

2°) La giration :

Le diamètre de giration est le diamètre du cylindre le plus petit dans lequel le véhicule peut tourner de 360°.

3°) La pente de sécurité :

Il s'agit de la pente pour laquelle, le véhicule ne présente aucun risque de basculement lors de sa conduite, de son stationnement, du freinage et du franchissement d'obstacle tel qu'un trottoir.



4°) La hauteur d'obstacle franchissable :

Le fabricant de VPH à propulsion par moteur électrique est tenu de mentionner dans le guide d'utilisation la hauteur d'obstacle maximale que le véhicule peut franchir.



5°) Les catégories selon l'environnement :

a) Catégorie A

L'usage de ce véhicule sera exclusivement intérieur (domicile, lieu de travail...). Le VPH doit être de faible encombrement, maniable et doit pouvoir accéder à l'ensemble de l'espace de vie de l'utilisateur.

b) Catégorie B

L'usage de ce véhicule est avant tout une utilisation urbaine sur terrain bitumé. Le véhicule doit répondre à la fois aux contraintes architecturales intérieures et extérieures sans pour autant répondre à des performances pour l'un ou l'autre lieu.

c) Catégorie C

L'usage de ce véhicule sera exclusivement d'extérieur. Ce véhicule est habituellement de taille et de poids importants (pour lui donner le maximum de stabilité). Il est capable de se déplacer sur d'assez longues distances et de franchir des obstacles d'extérieurs.

HYGIENE



I°] Autour du bain :

A°] Les planches de bain :

Certaines ont une découpe ergonomique, des poignées, des pieds ajustables et des revêtements antidérapants. Elles facilitent la toilette intime des personnes dépendantes. Certaines ont des limites de poids.

ANR



Le prix varie selon le modèle de 30 à 150 euros.
Pas de remboursement.

B°] Les sièges de baign :

Ils peuvent permettre de surélever le patient dans le bain et de faciliter l'entrée et la sortie du bain. Certains peuvent être verrouillés sur la baignoire et pivoter pour le transfert.

ANR

Selon le modèle le prix peut varier entre 40 et 1200 euros (élevateur).

Pas de remboursement.



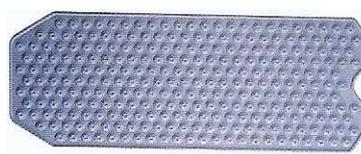
C°] Les barres d'accès au bain :

Environ 80€ non remboursé.

ANR



D°] Les tapis de bain anti-dérapant.



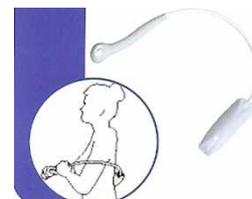
ANR

De 15 à 20 euros.

E°] Le bac à shampoing :



F°] Savonneur pour le dos :



II°] La douche :



A/NR

A°] Les barres de maintien :



De 30 à 60 euros selon la longueur et le modèle.

B°] Le siège de douche :

Avec ou sans accoudoirs, pouvant être fixé au mur, relevable, avec ou sans pieds réglables, assise rembourrée selon modèles. De 150 à 700 euros selon modèle non remboursés.

A/NR



C°] La chaise de douche :

Elle peut être fixe, pliante, avec accoudoirs et repose-pieds relevables, percée, rembourrée, à assise ergonomique, inclinable, maniable ou à propulsion. De 80 à 3000 euros selon modèle. Non remboursée.

A/NR



III°] Les toilettes :

A/NR

A°] Les surélévateurs de toilettes :

D'environ 10 cm de hauteur, fixation par pattes réglables ou vis de serrage. Non remboursés. De 20 à 150 euros selon modèle.



B°] Les sur-élévateurs chaises de toilettes :

Pattes réglables en hauteur, dossiers escamotables.

Intitulé de la prescription : Achat d'un surélévateur chaise toilette. Préciser le poids du patient et la nécessité ou non de dossiers escamotables.

Code LPP : 1243302.

Prix LPP : 102,62 euros.

Prix TTC : De 102,62 à 160 euros selon modèle.

A/RD



A/NR

C°] Le cadre pour toilettes :

Non remboursé. Environ 65 euros.



D°] Les accessoires :

1°) Le bassin de lit.



2°) L'urinal.



3°) Les barres d'appui.



ANR

E°] Les chaises garde-robe :

Intitulé de la prescription : Achat d'une chaise garde-robe. Préciser le poids du patient et le modèle désiré (fixe, à roulettes, à accoudoirs escamotables...).

Code LPP : 1243302.

Prix LPP : 102,62 euros.

Prix TTC : De 102,62 à 250 euros selon modèle.

1°) La chaise garde-robe fixe :

2°) La chaise garde-robe à roulettes :



ARID



LE REPOS

I°] Les fauteuils de repos :

Ce sont des fauteuils gériatriques de repos, releveurs, inclinables. Ils ne sont pas pris en charge et ne nécessitent pas d'ordonnance.

Prix TTC : De 300 à 3000 euros selon modèle.



Fauteuil de repos simple

ANR



Fauteuil releveur

II°] Les sièges coquilles :

Indication : Pour les patients présentant une impossibilité de se maintenir en position assise sans un soutien.

Intitulé de prescription : Achat d'un siège coquille de série. Préciser la taille, le poids du patient et les adjonctions nécessaires au fauteuil (pied à roulettes, pivotant, cales, maintiens auto-accrochables, repose tête, repose-pieds, poignée de poussée, tablettes amovibles, coussin anti-escarres, châssis pour usage extérieur...).

Code LPP : 1283365 (siège coquille)
1279027 (pied support télescopique avec cinq roulettes pivotantes et système de frein)
1201114 (repose-pieds réglable avec coussins de protection)
1203248 (tablette amovible)
1233002 (coussin anti-escarres)
4233570 (châssis roulant pour l'extérieur)

Prix LPP : Siège coquille : 307,89 euros.
Pied télescopique : 140,63 euros.
Repose-pieds : 84,02 euros.
Tablette amovible : 60,31 euros.
Coussin anti-escarres : 66,63 euros.
Châssis : 263,83 euros.



Prix TTC : De 532,34 euros à 1200 euros.
Dépassement selon modèle et options choisies.

Délivrance : Pharmacie ou magasins spécialisés.

ARD



Siège coquille avec repose tête, maintien avec sangles, table et repose pieds.

Siège coquille à châssis pour usage extérieur, inclinable avec poignée.



Cales de maintien du tronc.

Siège coquille avec pieds avec pieds télescopiques à roulettes inclinable et pivotant.



AIDES DE LA VIE QUOTIDIENNE

I°] A la cuisine :

A°] Le couteau fourchette :

ARD

Indiqué en cas de difficultés de préhension et de faiblesse du poignet.

Code LPP : 1281202

Prix LPP : 27,82 euros.

Prix TTC : De 30 euros (couteau simple non remboursé) à 120 euros (27,82 euros remboursés).



B°] Les couverts à large poignée ou avec mousse anti-dérapante :

Environ 75 euros le jeu de 4.

C°] Le rebord d'assiette :

De 15 à 20 euros.



D°] La chaise haute de cuisine :

Environ 110 euros.



E°] Assiette chauffante et assiette inclinée :

De 20 à 40 euros.



F°] Grattoir-éplucheur d'une main :

Environ 30 euros.



G°] Le tapis anti-dérapant :

Environ 20 euros.



H°] La pince de préhension :

Pouvant être munie d'anti-dérapant.

De 15 à 30 euros.



I°] La poignée multiprise :

Peut permettre de manoeuvrer de
Nombreux objets.

Environ 40 euros.



ANR

ANR



J°] Les verres spécifiques :

Il existe des verres tronqués avec découpe nasale pour garder la tête droite lorsque l'on boit, des verres à deux anses simples ou ergonomiques pour faciliter la préhension et des verres à débit variable. Entre 3 et 10 euros.



L°] L'ouvre bocal réglable :

Entre 10 et 15 euros



II°] Les aides à la prise médicamenteuse :

A°] Le pilulier semainier standard :

Entre 12 et 20 euros si compartiments réglables.



B°] Le pilulier électronique avec alarme :

Environ 20 euros.



C°] Le broyeur de médicaments :

En tournant le gros écrou, les comprimés sont transformés en poudre.
Environ 11 euros.



ANR

III°] Les aides à l'habillement :



A°] L'enfile bas ou collants, retire bas ou collants :

Non adaptés à la contention.

De 7 à 20 euros.



Adaptés à la contention.



Environ 50 euros



Retire bas.

Environ 30 euros.

B°] Le chausse-pieds plastique :

Environ 10 euros.



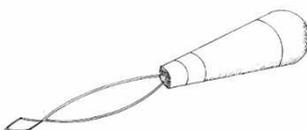
C°] Les lacets élastiques :

Environ 8 euros.



D°] L'enfile boutons :

Environ 10 euros.



E°] Les clips de lacets :

Environ 2 euros.



F°] Les chaussures à ouverture intégrale ou de confort :

Indiquées pour les personnes à fragilité dermique, vasculaire, en cas de polyarthrite rhumatoïde, d'hémiplégie, d'équinisme, de déformation du pied.

Prix variable selon modèle. De 50 à 150 euros.



IV°] Les aides à la communication :



A°] Les aides visuelles :

1°) L'éclairage :

Pour des travaux de lecture et de couture, c'est-à-dire un travail rapproché et de précision, on conseillera des lampes basse tension halogène qui délivreront un faisceau étroit.

Pour des travaux à champ plus large, on conseillera des lampes à éclairage fluorescent.

2°) Les aides de vision de près :

- a) **Les lunettes grossissantes ou lunettes loupes.**
 Environ **15 euros** chez l'opticien ou en pharmacie.

- b) **Les loupes comportant un éclairage.**
 De **20 à 200 euros** selon modèle.

- Avec piles pour « loupes à main ».



- Sur secteur pour les loupes halogènes à poser sur un texte.



- Les loupes géantes de pupitre.



- Les loupes d'horloger.



- c) **Autres systèmes grossissants :**
 Ex : Les loupes adaptées au cadran de la montre.
 Ex : Téléphone à grosses touches



- d) **Agrandisseurs :**

- **Caméra manuelle = vidé loupe avec ou sans fil.**

Il s'agit d'une caméra tenue dans la main qui peut être reliée à un ordinateur ou télévision. La zone de lecture est assez grande pour des groupes de mots. L'image agrandie est obtenue en déplaçant la caméra sur le texte. Transportable facilement (vacances...).

Indication : Basse vision, DMLA.

Prix : Environ **600 euros**.





- Agrandisseur vidéo de poche.

Objet compact avec écran de dix cm fonctionnant sur batterie.
Transportable pour sortir (lecture de prix en magasin...).
Grossissement jusqu'à 22 fois.
Environ **900 à 1000 euros**.



- Agrandisseur connectable sur télévision.

Le texte est posé sur un plateau coulissant, la caméra est immobile, branchée sur la télévision.
De **1000 à 6000 euros**.



3°) Les aides de vision de loin :



a) Les systèmes monoculaires :

Pour lire les panneaux de signalisation, les numéros de rue...
Entre **40 et 100 euros**.

b) Les filtres colorés :

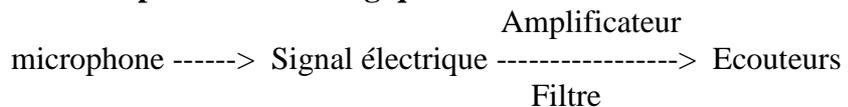
- Protection contre les UV et la lumière bleue.
- Optimisent le contraste et les reliefs.

B°] Les aides auditives :

1°) L'appareillage prothétique :

a) Les types d'amplificateurs :

- l'amplificateur analogique :



Ce système n'est pas toujours parfait à cause du phénomène de distorsion.

- L'amplificateur numérique :

L'amplificateur est remplacé par un microprocesseur :
Puce électronique.
Le traitement informatisé permet de mieux filtrer.

b) Les types d'appareillages :





- Contours d'oreilles :

Placés sur le pavillon pour une baisse d'audition légère à forte.

- Appareils intra-auriculaires :

Entièrement contenus dans le conduit auditif et presque invisibles.



Prix :

Amplificateur analogique : 750 à 1150 euros par oreille.

Amplificateur numérique : 1200 à 1750 euros par oreille.

Tarifs LPP :

- o 199,71 euros par appareil. Complément possible selon mutuelle.
- o Forfait annuel de 36,59 pour l'achat des piles ou accumulateurs, pièces détachées, réparation.
- o Microphone : forfait annuel de 9,17 euros.
- o Ecouteur : 5,32 euros.
- o Potentiomètre : 4,52 euros.
- o Vibrateur conduction osseuse : 10,63 euros.
- o Embout auriculaire : un embout par an et par appareil, 4,91 euros.

2°) Casque pour écoute de la télévision :



- Casque infrarouge sans fil (écoute jusqu'à 12 m du téléviseur).

- Casque avec fil.

Prix : Entre 50 et 150 euros.

- Boucle magnétique pour les personnes munies d'un contour d'oreilles : le son de la télévision est transmis par champ magnétique directement dans l'aide auditive.

Prix : Entre 60 et 200 euros.

A/NR

3°) L'amplificateur téléphonique :



Se réglant sur le téléphone, il permet d'augmenter le volume de réception (sur le combiné complet ou sur l'écouteur).

Chez les vendeurs de téléphonies entre 40 et 100 euros.

A/NR



4°) Les sonnettes, réveils lumineux ou vibrants :



Un flash lumineux ou une vibration sont délivrés au déclenchement du bruit.

A/NR

Prix : De 30 à 200 euros pour le réveil.
Environ 20 euros pour le signal lumineux de la sonnette de porte.
Environ 40 euros pour le signal lumineux sur le téléphone.



C°] Les aides à la lecture, à l'écriture et au jeu:

A/NR

1°) La pince à stylo:
Environ 9 euros.



2°) Le pupitre tourne pages :

Permet de maintenir une revue ou un livre et peut être équipé d'un porte crayon, d'un marque-page ou d'un tourne page (actionné par un contacteur manuel, au souffle ou une commande infra-rouge).



3°) le support cartes à jouer :
Entre 5 et 10 euros.



V°] Sécurité :



A°] Les protecteurs de hanches :



Indication: Prévention des fractures du col du fémur

Désignation : Ensemble constitué de trois slips adaptés, d'un protecteur pour le côté droit et d'un protecteur pour le côté gauche.

ANR

Intitulé de la prescription : Achat d'un ensemble de protecteurs de hanche (préciser la marque du laboratoire).

Prix TTC : 125 euros. (Déremboursement depuis février 2008)

Renouvellement : Possible à l'issue d'une période de trois ans.

Délivrance : Pharmacie ou magasins spécialisés.

P12

B°) La Téléalarme :



1°) La téléassistance médicale :

location assistophone :

Une liaison est établie avec un centre d'appel médicalisé qui intervient lorsque la personne sonne. L'assistophone est composé d'une base et d'une montre sonnette ou d'un collier sonnette.

Prix : Location, environ 35 euros par mois avec possibilité d'inclure une deuxième personne du foyer pour un supplément d'une dizaine d'euros par mois.

2°) La téléassistance voisinage :



L/NR

Location ou vente :

Cette téléassistance s'effectue par un appel automatique des numéros en mémoire (jusqu'à 6 numéros), la personne en difficulté peut dialoguer directement en main libre ou délivrer un message préenregistré renseignant sur la nature et l'auteur de l'appel. Si le destinataire est absent, l'appareil compose automatiquement le numéro suivant.

Prix : Location à environ 20 euros par mois.

P12

3°) Option détecteur d'inactivité :

A/NR

Achat :

Le détecteur informe le centre d'appel médicalisé en cas d'inactivité inhabituelle de la personne (programmation).

Prix : 700 euros + environ 20 à 25 euros par mois pour les frais de surveillance.

4°) Conditions d'installation :

- Disposer d'une ligne téléphonique.
- Prise de courant nécessaire à moins de trois mètres du téléphone.
- L'installation sera faite dans les trois jours en moyenne après avoir rendu le dossier complet.
- **Disponible auprès des opérateurs de téléassistance.**

P 12

C°) Géolocalisation : traceur GPS :

Principe : Le traceur GPS informe en permanence une centrale d'assistance.

En cas d'égarment de la personne, une alerte peut être déclenchée soit par le patient désorienté, soit par un proche recherchant cette personne.

L'intéressé peut également dialoguer au moyen du bracelet GPS. La centrale d'assistance renseigne les secours ou les proches en fournissant la position de la personne. Une option peut aussi être mise pour éviter de sortir d'une zone sécurisée autour du domicile en cas de troubles cognitifs graves.

Délivrance : Pharmacie ou opérateur de téléphonie.

Prix : A l'achat, appareillage de 250 à 300 euros + cotisation mensuelle de l'ordre de 60 euros pour frais de surveillance.



A/LNR

D°) Alarme parlante :



Principe : Des détecteurs sont placés aux endroits de sortie du domicile et des messages sont diffusés en cas d'ouverture des portes.

Indications :

- Patient présentant une démence et ne pouvant sortir seul de son domicile : la personne s'occupant de lui à domicile sera informée aussitôt et pourra empêcher la fugue.
- Patient déficient visuel : le détecteur peut le renseigner sur une potentielle intrusion dans son domicile en précisant où se situe la personne.

Prix : Environ 190 euros pour une base centrale et un détecteur, compter 90 euros en plus pour chaque détecteur supplémentaire.

Délivrance : Revendeurs d'alarmes.

E°) Détecteurs de mouvements pour éclairage :

Principe : Des détecteurs placés à l'entrée de pièces ou couloirs permettent l'éclairage automatique des trajets de la personne dans son domicile sans que celle-ci n'ait à actionner l'interrupteur.

Indication : Prévention des chutes lors des levées nocturnes.

Prix : environ 80 euros par détecteur.

Délivrance : Installateur de matériel électrique.



F°) Système de téléassistance amélioré :

Principe : De multiples capteurs sont installés au domicile du patient avec pour but d'analyser les différentes activités journalières afin de détecter par exemple : une absence de mouvement suite à une chute, une absence d'activité aux heures normales de réveil, une anomalie de température de la pièce...

G°) Avenir :

1°) Bracelet montre actimétrique détecteur de chute :

A ce jour, ce système est commercialisé dans les seuls établissements pour personnes âgées. La commercialisation pour les particuliers est prévue à partir de mi 2008, via plateformes de téléassistance ou en direct.



2°) personnes âgées :



Principe : Les services prévus comporteraient : un capteur de chute, un pilotage à distance pour ramener certains objets, un capteur de température...



Structures et financements

I°] Sécurité sociale : CPAM/CRAM :

La liste LPPR inclut certaines aides techniques avec remboursement partiel ou total, à l'achat ou en location.

Dans le livret, indiqué R ou NR (remboursé/non remboursé), D (dépassement), L ou A (location ou achat).

II°] Les mutuelles privées :

Les patients, en fonction de leur mutuelle, peuvent se voir rembourser la part non prise en charge par la sécurité sociale.

III°] Les caisses de retraite

IV°] L'aide du conseil général : APA :

L'**APA** est l'**aide personnalisée à l'autonomie**, à destination des personnes âgées dans le cadre du financement des aides humaines et techniques.

Bénéficiaires potentiels :

Personnes âgées de plus de 60 ans résidant au domicile ou en établissement, de nationalité française ou étrangère en situation régulière.

Comment faire la demande ?

- Dossier délivré par le conseil général du département ou par le CCAS : centre communal d'action sociale en mairie, ou par l'organisme de sécurité sociale.
- Adresser le dossier complété avec les pièces demandées (photocopies des papiers d'identité, avis d'imposition...) au président du conseil général du département.
- Enregistrement du dossier complet dans les 10 jours et demande d'instruction par l'équipe médico-sociale.
- Visite à domicile par l'équipe pour évaluation et classement AGGIR.
Seules les catégories 1 à 4 ouvrent droit à l'APA.

- Un plan d'aide est proposé dans un délai de 30 jours avec mention de la participation financière restant à la charge de la personne.

Une exonération est prévue si les revenus mensuels sont inférieurs à 677,25 euros.

- Un délai de 10 jours est accordé pour accepter ou refuser ce plan de financement.
- L'ouverture des droits à l'APA est effectuée à la date de notification de décision d'attribution par le président du conseil général.

Montant :

- Le montant est déterminé en fonction du taux de dépendance fixé par la grille AGGIR et des revenus.

Le montant maximal mensuel varie entre 518,55€ en GIR 4 à 1208,94€ en GIR 1.
Une somme reste souvent à la charge de la personne (ticket modérateur) sauf si les revenus sont inférieurs à 677,25€ par mois.
Une attribution provisoire est parfois effectuée dans les cas les plus urgents.

Révision :

- L'APA fait l'objet d'une révision périodique, dans un délai fixé lors de son attribution (ou sur demande).

Suspension :

- En cas d'hospitalisation, le versement est suspendu au-delà du 31^{ème} jour, et rétabli à compter du premier jour du mois au cours duquel le patient n'est plus hospitalisé.

VI°] Aide de la MDPH : maison départementale des personnes handicapées :

La MDPH attribue la PCH (prestation de compensation du handicap) dans le cadre du financement des aides techniques, de l'aménagement du domicile, de l'adaptation du véhicule et intéresse les personnes âgées jusqu'à 75 ans à condition que le handicap ait été reconnu avant l'âge de 60 ans.

Le montant maximum est de 3960€ / 3 ans pour une aide technique.
10000€ / 10 ans pour un aménagement du domicile.
5000€ / 5 ans pour une adaptation de véhicule.

Le financement des MDPH est effectué par le CNSA : conseil national de solidarité pour l'autonomie.

VI°] ANAH : Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat :

Des subventions peuvent être accordées pour améliorer l'habitat en matière de sécurité, confort, salubrité, accessibilité et adaptation aux personnes handicapées.

Condition : L'occupation ultérieure doit être d'un minimum de 6 ans si la personne est propriétaire et de 9 ans s'il s'agit d'une location.

Où s'adresser ?

A la délégation locale de l'ANAH située à la DDE (direction départementale de l'équipement).

Ou www.Anah.fr

VII°] CLIC : Centre local d'information et de coordination :

www.clic-info.personnes-agees.gouv.fr

VIII°] Le réseau FENCICAT : Fédération nationale des centres d'information et de conseil sur les aides techniques :

<http://www.fencicat.fr>

Adresses des CICAT des différents départements sur le site www.cep@cep.asso.fr

BIBLIOGRAPHIE

1. **ABRIC M, CAZALET G, ENJALBERT M, GRAU S, JACQUOT JM, NOUVEL**
Aides techniques et matériel d'assistance en gériatrie, Masson.

2. **ADACHI JD, BEATTIE K, BOULOS P, CRANNEY A, GAFNI A, HANLEY DA, PAPAIOANNOU A, SAWKA AM, THABANNE L, ZYTARUK N**
Do hip protectors decrease the risk of hip fracture in institutional and community-dwelling elderly? A systematic review and meta-analysis of randomized controlled trials, *Osteoporosis International*, 2005 Dec, 16 (12), p 1461-74.

2. **ALLEN SM, BERG K, FOSTER A**
Receiving help at home : the interplay of human and technological assistance, *J Gerontol B Psychol Sci Soc Sci*, 2001 Nov, 56 (6), S374-82.

3. **ARGENTIER AM, BOSSON JL, CARPENTIER PH, COUTURIER P, DEMONGEOT J, FRANCO A, FROSSARD M, GUCHER C, JASSO-MOSQUEDA G, MANSOTTE J, MOLLIER A, MONTANI C, MOUCHET MC, NICOLAS L, PIQUARD JF, SUAREZ C.**
Télégériatrie: de la téléassistance à la téléconsultation du malade âgé. Mythe ou réalité ? *La Revue de gériatrie*, 1996, vol 21, p 23-31.

4. **BECKER C, HOCK A, KECK W, LINDEMANN U, STUBER M**
Evaluation of a fall detector based on accelerometers : *Med Biol Eng Comput*, 2005 Sep, 43 (5), p 548-51.

5. **CALLANQUIN J, CAMUZAUX C, LABRUDE P**
Le matériel de maintien à domicile, 3^{ème} édition, Masson.

6. **CALLANQUIN J, CAMUZAUX C, LABRUDE P**
Actualisation du TIPS, *Les actualités pharmaceutiques*, jan 2002, n°404, p 57-60.

7. **CALLANQUIN J, CAMUZAUX C, LABRUDE P**
Le MAD à l'officine, *Les Actualités pharmaceutiques*, fév 2002, n°405, p 53-55.

8. **CELLER BG, COSTER AC, LORD SR, LOVELL NH, MATHIE MJ, TIEDEMANN A**
A pilot study of long term monitoring of human movements in the home using accelerometry: *J Telemed Telecare*. 2004, 10 (3), p 144-51.

9. **CERAH**
Centre d'Etudes et de Recherche sur l'Appareillage des Handicapés.
Logiciel CERAHFOR (cédérom du CERAH sur les véhicules pour handicapés physiques).

10. **CHIAN-HER LEE MD, HUI-CHI HUANG RN, DNSc, SHANG-LIANG WU**
Hip protectors: A pilot study of older people in Taiwan, *Journal of clinical nursing*, 15 (4), p 436-443.

11. **CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES MEDECINS**

www.conseil-national.medecin.fr

Atlas de la démographie 2009, p 92-93.

Densité

12. COUTURIER, FRANCO, PIQUARD, MANSOTTE, MONTANI, SUAREZ, MOLLIER, GUCHER, FROSSARD, NICOLAS, JASSO-MOSQUEDA, MOUCHET, ARGENTIER, BOSSON, CARPENTIER, DEMONGEOT.

Télégéronologie: de la téléassistance à la téléconsultation du malade âgé. Mythe ou réalité ?

13. CULLUM N, CRANNY G, HAWKINS K, IGLESIAS C, MASON S, NELSON EA, NIXON J, PHILLIPS A, TORGERSON D

Pressure relieving support surfaces trial: cost effectiveness analysis, British Medical Journal, 2006 Jun 17, 332, p 1416.

14. CULLUM N, CRANNY G, HAWKINS K, IGLESIAS C, MASON S, NELSON EA, NIXON J, PHILLIPS A, TORGERSON D

Pressure relieving support surfaces: a randomised evaluation, Health Technol Asses, 2006 Jul, 10, p 1-163.

15. DEFLOOR T, GRYPDONCK MH, VANDERWEE K

Effectiveness of an alternating pressure air mattress for the prevention of pressure ulcers, Age Ageing, 2005 May, 34, p 261-267.

16. DOUGHTY K, LEWIS R, MC INTOSH A

The design of a practical and reliable fall detector for community and institutional telecare: J Telemed Telecare, 2000, 6 Suppl 1: S150-4.

17. FERY-LEMONNIER Elisabeth

La prévention et la prise en charge des AVC en France, rapport à Madame la ministre de la santé et des sports, juin 2009, p 23-24, p102-103.

20. FLEURENCE RL

Cost-effectiveness of pressure-relieving devices for the prevention and treatment of pressure ulcers, Int J Technol Asses Health Care, 2005 summer, 21, p 334-341.

21. GAUVAIN J-B

Protecteurs de hanche et réduction du risque de fracture du col du fémur, synoviale, fév 2004-n°128.

22. GILLESPIE WILLIAM J, GILLESPIE LESLEY D, PARKER MARTIN J

Effectiveness of hip protectors for preventing hip fractures in elderly people, systematic review, British Medical Journal, 2006 Mar 11, 332, p 571-574.

23. HAS

Conférence de consensus

Prévention et traitement des escarres de l'adulte et du sujet âgé. Nov 2001

<http://www.urgences-serveur.fr/IMG/pdf/escarres.pdf>

24. IDENTITE

Société, catalogue de matériel médical et aides techniques.

25. INVACARE

Société, catalogue de matériel médical et aides techniques.

26. JARVINEN M, KANNUS P, NIEMI S, PALVANEN M, PARKKARI J, PASANEN N, VUORI I

Prevention of hip fracture in erderly people with use of a hip protector, N Engl J Med, 2000 Nov 23, 343 (21), p 1506-1513.

27. LECOMTE D

Rapport Lecomte, mars 2003, Aides techniques : Situation actuelle, données économiques, propositions de classification et de prise en charge.

28. LEVET DIDIER

Prévention de l'escarre chez le patient paraplégique, Les Actualités pharmaceutiques, oct 2007, n°467, p 55-57.

29. LEVET DIDIER Evaluation du risque de chute à domicile, Les Actualités pharmaceutiques, Avr 2007, n°462, p 59-61.

30. LEVET DIDIER

Mobilité, de l'incapacité au handicap, Les Actualités pharmaceutiques, Nov 2007, n°468, p 51-54.

31. LEVET DIDIER

Prévention de l'escarre chez le patient alité, Les Actualités pharmaceutiques, mar 2008, n°472, p 55-57.

32. LPPR : liste des produits et prestations remboursables

Arrêté du 26/06/03 : JO sept 2003, Titre 4, Véhicules pour handicapés physiques.

33. MADEA

Société, audit, conseil et formation en matériel médical (www.madea.fr).

34. OPALE

Société, catalogue de matériel médical et aides techniques.

35. ORKYN

Société, catalogue de matériel médical et aides techniques.

36. PHARMAT

Société, catalogue de matériel médical et aides techniques.